

Abbé *Pierre Lescuras*
Curé de *Magnac-sur-Touvre*
Membre de la Société archéologique et historique
de la *Charente*

L'Eglise Saint-Cybard
de
Magnac-sur-Touvre
(XIIe Siècle)

Prix : 5 francs

Se vend au Profit de la Restauration de l'Eglise de *Magnac*

Angoulême
***R. Couturier*, Editeur**
(Ancienne librairie *Barraud et Grandchamps*)
Place Marengo
MCMXXXI



A.G.A. – 48 *Magnac-sur-Touvre* (Charente) – Eglise Paroissiale St-Cybard
(XIIe siècle, Mon. historique)

**L'Eglise Saint-Cybard
de *Magnac-sur-Touvre*
(XII siècle)**

Avant-Propos

En attendant l'achèvement complet de la restauration de notre belle église romane de *Magnac* et la parution d'une notice complète et illustrée sur ce monument, nous avons pensé qu'il y avait lieu de publier, dès maintenant, une notice encore incomplète et sans la reproduction de toutes les photographies de l'ensemble et des détails de l'édifice.

Ce sera ainsi faire aimer davantage à nos paroissiens cette église qu'ils doivent chérir et dont ils doivent être fiers plus que d'autres, l'église de leurs ancêtres, de leurs joies et de leurs deuils!... Ils auront à cœur d'apporter à l'œuvre de cette restauration leur offrande, riche ou modeste, belle sculpture ou simple grain de sable, suivant leurs ressources, de façon à ce que tous puissent dire un jour:

"Cette église restaurée, c'est mon œuvre."

Ce sera de ma part de Pasteur, un remerciement pour ce qu'ils ont déjà fait et pour ce qu'ils feront encore afin de me permettre de mener à bien cette entreprise.

Cette notice, préliminaire à la définitive de plus tard, est offerte aussi à nos amis et bienfaiteurs d'en dehors de *Magnac*. Qu'ils trouvent dans ces pages l'expression de notre reconnaissance très vive et très émue. Qu'ils y découvrent l'intérêt religieux et artistique de cette œuvre de restauration qui leur fait honneur et qu'ils comprennent plus que jamais, à mesure que nous approchons du terme, que nous comptons sur leur collaboration éclairée et généreuse.

J'adresse enfin cette étude aux spécialistes de l'archéologie et de l'architecture¹ de l'histoire et de la liturgie, persuadé qu'ils voudront bien m'aider de leurs lumières et de leurs conseils pour combler les lacunes de cette ébauche et me permettre de leur offrir, dans quelques mois, une monographie moins indigne de leur talent et de l'intérêt archéologique et artistique de cette Eglise.

En terminant, je tiens à adresser le témoignage de toute ma respectueuse gratitude à M. *George*, l'éminent archéologue charentais, dont les études si claires et si précises sur a "les églises romane de l'ancien diocèse d'*Angoulême*" montrent qu'il est incontestablement l'homme qui connaît le mieux nos églises angoumoises. C'est grâce à ses indications et à ses notes très précieuses que je puis faire paraître ces pages, avec le seul regret que le disciple soit si indigne du maître.

P. L.

Magnac-sur-Touvre, le 1^{er} janvier 1931.

ζ

¹ Particulièrement à M. *Charles Henri Besnard*, architecte en chef et à M. *Mignon*, architecte départemental des Monuments historiques, qui ont la direction technique de cette restauration de l'église de *Magnac*.

Terminologie

La terminologie monumentale étant loin d'être définitivement établie, je crois bon, une fois pour toutes, dès le début de cette étude, de donner quelques définitions des termes employés, me référant pour cela surtout au lexique du regretté M. *Brutails*, dans son *Précis d'archéologie du Moyen-Age*.

Abside et Chevet. — L'abside, l'absidiole, impliquant étymologiquement l'idée de courbe, je n'emploie pas pour notre église de *Magnac* ce mot d'abside ou d'absidiole, car le chœur et les chapelles n'ont pas une extrémité arrondie. Aussi j'emploie le mot chevet.

Archivolte. — Ensemble des voussures d'une baie.

Dosseret. — Pied droit saillant, renforcé d'un pilastre ou d'une colonne engagée.

Divisions de l'église. — 1.- la nef, depuis l'entrée jusqu'au carré; 2.- le carré, au centre de l'église et du transept; 3.- les deux bras du transept (M. *Brutails* demande de ne pas dire le croisillon sud, le croisillon nord, les croisillons du transept, mais les bras du transept); 4.- le chevet qui comprend à la fois le chœur et le mur du fond.

Pilastre. — Petit pilier rectangulaire engagé dans un mur en dosseret.

Rouleau. — Ensemble des claveaux d'une voussure.

Voussure. — Courbure de voûte ou d'arc.

ζ

L'Eglise Saint-Cybard de Magnac-sur-Touvre

(XIIe siècle)

L'église Saint-Cybard de *Magnac-sur-Touvre* est un monument historique classé par le Ministère des beaux-Arts. Elle le mérite, car elle est un merveilleux spécimen du style roman angoumois de la fin du XIIe siècle.

Plan et Dimensions générales

Quand on examine attentivement le plan de cette église, quelle forme présente-t-elle?

Pour certains² elle affecterait le plan d'une croix latine avec bras égaux en longueur, la coupole n'étant pas au centre, et le chevet étant plus court que les autres bras.

Pour d'autres³ ce serait le plan d'une croix grecque

"dont les quatre bras sont égaux en longueur, mais dont la coupole n'est pas au centre et le chevet est plus court que les autres bras."

En somme, en se servant des mêmes termes explicatifs ou correctifs, les uns appellent notre église, église à forme de croix latine, les autres, église à forme de croix grecque.

Si, des deux appellations, une nous semblait moins inexacte, ce serait celle de croix grecque. La croix latine, en effet, présente essentiellement les bras moins étendus que la nef, tandis que la croix grecque véritable est constituée par quatre bras égaux dont le carré central est surmonté ou non d'une coupole.

En réalité, à *Magnac*, nous n'avons pas une croix latine, puisque les bras sont sensiblement de même longueur que la nef et il est difficile aussi d'appeler cette église une croix grecque puisque le carré surmonté de la coupole n'est pas au centre et que le chevet est beaucoup moins long que les trois autres côtés.

Disons donc, pour être juste, que cette église se rapprocherait assez sensiblement de la croix grecque puisque sa longueur Ouest-Est et sa largeur Nord-Sud sont presque égales (20.55m⁴ Ouest-Est et 19.85m Nord-Sud). Soixante centimètres sur 20 mètres sont une différence, relativement négligeable. Mais, comme aucun des quatre bras de cette croix ne sont, contrairement aux dires des divers auteurs qui ont écrit sur l'église de *Magnac*, de même longueur⁵, il est vraiment difficile de l'appeler une croix grecque.

Comme, d'autre part, les bras du transept sont plus larges que la nef et semblent aller un peu en s'élargissant en s'éloignant du carré central, on peut comprendre que M. *George* ait écrit que ses longueurs permettent de dire que sa forme générale se rapproche de la croix de Malte⁶.

² *Marvaud*, Répertoire archéologique du département de la *Charente*. Bulletin de la Soc. arch. et hist. de la *Charente*, 1862, p. 214. — *Gauguié*, La *Charente* communale illustrée, Angoulême 1868-1869, p. 146, — *Nanglard*. Pouillé historique du diocèse d'Angoulême. Angoulême 1894 à 1903. Tome II, p. 236. Tome IV, p. 219.

³ *Michon*. Statistique monumentale de la *Charente*. Paris 1844, p. 305. — *J. Martin-Buchey*. Géographie historique et communale de la *Charente*. Angoulême 1914, Tome I, p. 259.

⁴ On voit comment les chiffres de *Marvaud* sont sincèrement exagérés. Dans son Répertoire archéologique (op. cit. p. 214), il dit que, l'église de *Magnac*, a comme longueur du chevet au portail, 29.17m et que la largeur des bras est de 6.20m.

⁵ Longueur du chevet: 5.40m; longueur de la nef de la porte à la naissance de la coupole, ou, si l'on préfère, longueur des deux premières travées: 9.20m; longueur du bras Sud du transept: 8 mètres; longueur du bras Nord: 6.60m.

⁶ Le plan de l'église romane de la *Charente*, qui ressemblerait le mieux à celui de l'église de *Magnac*, serait le

Les murs de cet édifice sont très épais. Ils mesurent à la porte de la façade 1.23m, à la porte latérale méridionale 1.27m et à la porte du chevet conduisant à la sacristie 1.60m. Ils sont construits partout avec un parement en bel appareil de pierre du pays dont la hauteur varie de 20 à 35 centimètres environ⁷.

Des murs d'une telle dimension ne comportaient pas une maçonnerie de pierre de taille dans toute leur épaisseur. Le parement avec un si bel appareil n'existait que dans la partie visible de l'extérieur et de l'intérieur de l'édifice. Le milieu était rempli de moellons et de mortier et aussi plus simplement de terre pilée.

La construction de cette église en matériaux du pays, est d'un aspect peut-être un peu sévère, mais vraiment imposant.

Nous allons étudier successivement, l'extérieur, le clocher, l'intérieur de cette Eglise, puis, nous terminerons par quelques observations intéressantes, sur certaines particularités de cet édifice.

ζ

Chapitre I

Extérieur

1.- Escalier

En cette fin d'année 1930, continuant les travaux de restauration de l'église, nous avons pu faire dégager la façade, enterrée d'une cinquantaine de centimètres, et faire établir un bel escalier monumental qui, outre un trottoir de un mètre, comprend deux marches, et une plate forme de près de deux mètres de largeur, le tout en belle pierre dure de *Lhéraudie*, commune de *Chazelles*.

Ainsi, la façade et l'entrée de l'église sont mises en valeur, et permettent de mieux apprécier, dès le premier coup d'œil, notre beau monument du XIIe siècle.

2.- Façade

La façade est divisée verticalement par deux larges contreforts de 1.55m de largeur sur 0.25m de saillie, placés à 30 centimètres des extrémités et serrant de près les contours de la porte.

Celle-ci a reçu un ébrasement redenté, se continuant sur le cintre qui possède trois rouleaux à claveaux, avec encadrement par un cordon circulaire, orné de pointes de diamant. Tandis que le cintre de la porte laisse soupçonner, très légèrement, une petite pointe d'ogive, le cordon circulaire du haut est nettement roman plein cintre.

Les rouleaux partent d'une imposte, moulurée d'un bandeau et de deux cavets, séparés par une arête, qui se prolonge sur les deux contreforts, ainsi que sur une partie des murs latéraux de la nef.

Au-dessus du portail se trouve une fenêtre, au cintre clavé, qui porte également un cordon mouluré sur l'extrados⁸.

Les contreforts, terminés en glacis, s'arrêtent un peu au-dessous du pignon, qui dessine un angle obtus. Il s'élève sensiblement au-dessus du toit de la nef. Il est recouvert d'une tablette en saillie et son sommet porte une croix en pierre moderne. Cette croix au sommet de l'angle du pignon se trouve bien placée dans l'axe de la façade et du portail, mais non dans l'axe du clocher.

plan de l'église de *Mainfonds*. Mais à *Mainfonds* le plan est beaucoup plus régulier et le chevet est une abside. (Cf. *George et Guérin-Boutaud*, Les églises romanes de l'ancien diocèse d'*Angoulême*. Paris 1928, p. 196, fig. 148 B.)

⁷ La pierre employée est la pierre du pays. Les pierres, formant assise jusqu'à une certaine hauteur, qui sont plus dures et d'une teinte plus gris-jaune, semblent provenir des carrières abandonnées depuis longtemps, situées non loin de la route d'*Angoulême* et de la ligne d'*Angoulême - Limoges*, près du chemin montant de *Magnac* au bois de la *Garenne*, près du lieu-dit "*Beaulieu de Montrigaud*". Les autres pierres, plus tendres et plus blanches, se rapprochent des pierres des carrières de *Bussac*.

⁸ Le vitrail de cette baie mesure 2.25m sur 0.61m.

Dès ce premier contact avec notre église, l'impression qui se dégage de cette façade, comme nous le verrons de l'ensemble de cet édifice, est qu'on est en face d'une œuvre très sobre, mais qui pourtant ne manque ni de délicatesse, ni de grandeur.

Quand, dans l'hiver 1929-1930, l'administration des Beaux-Arts a fait réparer le pignon de cette façade et refaire totalement la voûte de la première travée de la nef, qui menaçait ruine, on a trouvé une petite ouverture carrée, maçonnée, qui traversait toute la voûte à sa clef et touchait le mur de la façade⁹. Quel était le but de cette ouverture, j'ai trouvé quelques traces de vieux fers, scellés dans ce mur de la façade, peut-être y aurait-il lieu de croire que l'on aurait installé provisoirement ici une petite cloche — avant la construction du clocher — et que l'ouverture, ainsi pratiquée dans la voûte, aurait été faite pour livrer passage à la corde. Je ne sais. Mais, du moins, ai-je cru bon de signaler ce petit détail, relevé au moment des travaux de restauration.

3.- Mur Méridional de la Nef

Le mur méridional de la nef est renforcé par deux contreforts de 30 centimètres environ de saillie. Ils s'élèvent verticalement; mais leur épaisseur se réduit par un plan incliné, au-dessous de l'entablement, afin de ne pas déborder sur lui et pour permettre aux eaux qui découlent de la toiture de rejallir, par ce glacis, jusque sur le sol.

Le contrefort Ouest est à 30 centimètres de l'arête du mur, ainsi que ceux de la façade: ce qui est une caractéristique de l'époque romane de la fin du XIIe siècle.

Le second contrefort est placé, au droit de la colonne intérieure supportant l'arc doubleau unissant les deux travées.

La porte, qui se trouve entre ce contrefort et le mur du transept, avait été murée; nous l'avons fait rouvrir en 1929. Elle devait être faite pour livrer passage aux corps des défunts, pour les porter de l'intérieur de l'église au cimetière¹⁰, à moins que ce ne fut la porte du seigneur, qui lui permettait de venir du château de *Maumont* sans passer par la grande porte¹¹.

Cette porte est précédée d'un rouleau à l'extérieur avec cordon sur l'extrados. Les cintres reposent sur une imposte moulurée. Nous avons dit, que le bandeau placé sur les jambages de la porte de la façade, se prolongeait sur ce mur méridional. Il s'étendait jusqu'à cette porte latérale. Il a été mutilé en grande partie, dans l'espace compris entre les deux contreforts, sans doute pour l'établissement de quelque monument funéraire.

L'entablement qui surmonte ce mur consiste en un bandeau et un chanfrein. Il est supporté par les deux contreforts et une série de modillons nus.

Quant à la couverture elle consiste, aujourd'hui, en tuiles creuses, posées, non sur une charpente — il n'y en a pas une seule au-dessus des voûtes de l'église — mais sur le rein du berceau de la voûte, chargé de terre et de pierrailles afin de lui donner une forme en ligne droite, brisée à partir du sommet et s'étendant jusqu'à l'entablement¹².

⁹ Cette ouverture mesurait environ 15 centimètres carrés.

¹⁰ Le cimetière à *Magnac*, comme ailleurs, entourait l'église. Et sur la place devant la façade, et dans le jardin situé au sud de l'église, et, jusque dans le sous-sol de la route et du chemin conduisant, de la route au lavoir de la *Touvre*, partout, quand on creuse de quelques centimètres, on trouve des ossements. Au pied de ce mur méridional de la nef, nous avons trouvé les pierres sépulcrales dont il sera question plus loin. En 1841 on a cessé d'enterrer dans ce cimetière et on a inauguré celui qui se trouve actuellement à côté du chemin de *Veuze*. Il fut béni solennellement par Mgr *Régner*, évêque d'*Angoulême*, en novembre 1842. Il fut agrandi et le nouveau terrain béni par Mgr *Sebaux* le 28 Mai 1876.

¹¹ Autrefois en effet n'existaient ni la grand'route *Angoulême - Montbron* avec passage sur le grand pont de pierre de *Magnac*, construit vers 1860, ni la route de *Ruelle - Magnac - la Lèche*. La route d'*Angoulême - Montbron* passait par *Bellevue*; et le château de *Maumont*, joignait à la *Touvre* par sa terrasse et ses jardins.

¹² Lors de la restauration de la voûte de la première travée, durant l'hiver 1929-1930, la terre et la pierraille ont été remplacées par une sol de maçonnerie de moellons et de mortier. Ce simple détail, indique et la solidité de ces voûtes — il y a plus d'un mètre cinquante centimètres d'épaisseur de maçonnerie à certains endroits — et le prix élevé d'une pareille restauration.

4.- Bras du Transept

Trois murs enveloppent évidemment chacun des bras du transept.

Le mur occidental du bras méridional du transept est renforcé, dès son union avec la nef, par un large contrefort de 2.30m sur 0.40m; et, à l'opposé, par un second se continuant sur le mur méridional, de telle sorte que l'angle se trouve complètement entouré. Les deux se ressemblent et ils se terminent par un glacis au-dessous de la corniche.

Entre eux est une fenêtre avec évas même à l'extérieur, avec cordon se redressant horizontalement comme pour toutes les baies de cette église, avec, en plus, une tête à l'angle. Ce cordon est décoré d'un motif très fin et très gracieux, il est comme l'embryon de la crosse végétale qui deviendra si commun à l'époque gothique¹³.

L'entablement, semblable à celui de la nef, est porté seulement par des modillons, sculptés assez grossièrement, au nombre de neuf. C'est une des parties sculpturales les plus curieuses de l'église. Il semble qu'on ait voulu reproduire quelques figures symboliques des vices.

Le premier en partant du Nord est fruste. Il est impossible de déchiffrer quoi que ce soit.

Les deuxième, septième et neuvième représentent des têtes d'homme ou de femme, coiffées d'un morceau d'étoffe retombant sur les côtés. C'est un motif assez fréquent en *Angoumois*. On y retrouve la coiffe du pays. On peut, peut-être, imaginer la reproduction des symboles de la coquetterie, de l'envie ou de la méchanceté et de la paresse.

Le troisième est une cariatide, aux bras levés.

Le quatrième, la gourmandise: le sujet porte ses mains à sa bouche.

Le cinquième, la luxure, bien évidente.

Le sixième, une tête de bête, sorte d'hippopotame.

Le huitième, un cochon ou la gloutonnerie.

Sur le mur du Sud, et à hauteur de la chapelle de la Sainte-*Vierge*, est appliqué un second contrefort rappelant le premier.

Entre eux est percé le triplet, aux cintres clavés, avec cordon chargé de pointes de diamant¹⁴.

La muraille se termine par un pignon à angle obtus, portant un cordon débordant, comme sur la façade, et, au sommet, les débris du pied d'une croix.

Ce pignon, comme tous les autres, s'élève au-dessus de la toiture, disposée comme sur la nef et le bras septentrional du transept. Mais, le toit qui surmonte les deux bras du transept, s'élève un, peu au-dessus de celui de la nef, car, la voûte de celle-ci, est plus étroite que celles des deux bras et elle part de plus bas.

Sur le mur oriental, on voit seulement la fenêtre de la chapelle de la Sainte-*Vierge* qui, bouchée, sans doute à la fin du XVIIIe siècle, a été rouverte en 1929 et dotée d'un beau vitrail en 1930¹⁵. L'entablement est porté par des modillons nus.

5.- Mur Septentrional de la Nef

Sur le mur Nord de la nef, on retrouve le même contrefort que celui de la façade et du mur du Midi: il est placé de la même façon. Il est suivi par la saillie de la clôture du petit renforcement des fonts baptismaux, fait assez longtemps après la construction de la nef, vraisemblablement au XIVE ou au XVE siècle. Un autre contrefort suit, puis enfin s'élève la cage de l'escalier montant au clocher, construction, elle aussi, postérieure à l'ensemble de l'église ne présentant pas de liaisons engagées

¹³ Le vitrail de cette fenêtre mesure 1.57m sur 0.65m.

¹⁴ Voici les dimensions des vitraux de ce beau triplet: vitrail du centre, 3.65m sur 0.48m, petits vitraux, 1.73m sur 0.24m

¹⁵ Dimensions du vitrail, 1.63m sur 0.70m.

dans les murs voisins.

Enfin, l'entablement a la même forme et les mêmes supports qu'au mur méridional.

6.- Bras Septentrional du Transept

Les angles du bras septentrional sont renforcés par un contrefort enveloppant, terminé par un glacis. Son mur occidental est réuni par la cage rectangulaire de l'escalier du clocher, à la nef. On remarque sous l'ouverture de la fenêtre¹⁶ légèrement évasée, une porte murée dont le cintre est légèrement brisé¹⁷. Directement au-dessus, et sur l'entablement, sont encore trois assises de pierres encorbellées, restes d'un mâchicoulis, ayant défendu ces ouvertures. Quant aux corbeaux de la corniche, ils sont nus, sauf pourtant celui qui se trouve à l'extrémité septentrionale. Il porte une croix grecque, dont le milieu des extrémités est marqué d'un trait. Au centre de cette croix en est gravée une autre de plus petite dimension.

Une fenêtre¹⁸ est pratiquée au milieu du mur Nord qui est très nu. Son pignon ne porte plus trace de croix.

Sur le côté oriental, il y a lieu de ne signaler que la fenêtre de la chapelle de *Saint-Joseph*, qui, murée comme celle de la chapelle de la *Sainte-Vierge*, a été rouverte et ornée d'un beau vitrail en 1930¹⁹.

7.- Chevet

Le chevet présente sur chacun de ses côtés et à 30 centimètres des angles, deux contreforts assez larges. Leur saillie va se réduisant en hauteur et un glacis les termine. Une fenêtre perce ces trois mêmes côtés. Celle de l'Est porte un cordon aux extrémités relevées. Elle avait été murée à la fin du XVIIIe siècle. Au milieu du XIXe on l'avait rouverte, mais trop discrètement: on n'avait pas osé la déboucher jusqu'au bas, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur. En 1930, elle a été remise dans son état primitif et dotée d'un très beau vitrail²⁰.

Les deux autres fenêtres sont très peu ébrasées, surtout au Nord, en raison des chapelles des bras du transept. Et comme la chapelle de la *Sainte-Vierge*, au Midi, est plus profonde que la chapelle de *Saint-Joseph*, les deux fenêtres ne sont pas en face l'une de l'autre: celle du Midi est plus à l'Est que celle du Nord²¹.

Les deux portes, ouvertes plus tard, aux extrémités du chevet, pour faire communiquer l'église avec la sacristie, ont entraîné l'obligation d'abattre les contreforts placés à leur sortie, suivant une ligne encorbellée.

Le couronnement de ce mur oriental comprend un pignon terminé par une belle croix grecque, ajourée et ancienne, renfermant dans un cercle le X grec du mot *Christos*.

La toiture, semblable à celle des autres parties de l'édifice, s'élève à la même hauteur que celle du transept et, par conséquent, plus haut que celle de la nef.

ζ

Chapitre II

Le Clocher

1.- Clocher

Le clocher, de forme carrée, s'élève au-dessus de la coupole. Il comprend une partie nue dont les quatre faces portent, un peu au-dessus des solins et des toitures, une série de pierres faisant saillie, taillée en biseau et parallèles à la ligne brisée formée par la toiture. A première vue, cette série de

¹⁶ Dimensions du vitrail, 1.67m sur 0.72m

¹⁷ Ce devait être la porte faisant communiquer le jardin de l'ancien presbytère avec l'église.

¹⁸ Dimensions de ce vitrail, 1.86m sur 0.61m.

¹⁹ Dimensions de ce vitrail, 1.90m sur 0.60m.

²⁰ Dimensions du vitrail, 2.31m sur 0.57m.

²¹ Dimensions des deux vitraux: celui du nord, 2.05m sur 0.90m; celui du midi: 1.78m sur 0.86m

pierres qui ressembleraient à des marches d'escalier, taillées, dis-je, en biseau, permettraient de croire qu'elles étaient les anciens solins sur lesquels s'appuyaient les toitures. Après examen, surtout un jour de pluie, je me suis rendu compte qu'il s'agissait-là, tout simplement, d'un moyen très ingénieux de protéger justement les solins.

On sait, en effet, que le point le plus critique dans les bâtiments qui comportent une partie très élevée, comme une tour et un clocher, c'est le point de jonction de la ligne horizontale avec la ligne perpendiculaire de la construction. Les eaux qui tombent sur ce point de jonction sont, d'autant plus pernicieuses pour la solidité de l'édifice, qu'elles tombent de plus haut et ravinent ainsi assez vite le mortier des joints qui unissent le toit au clocher. Cette série superposée d'arêtes vives de pierres scellées dans le mur reçoivent les eaux de la toiture du clocher et celles qui découlent des cordons moulurés des deux étages, ainsi que des arêtes des cintres et des pieds-droits. L'eau tombant sur ces pierres, rejaillit vivement à une certaine distance sur les tuiles de la toiture et ne risque pas de s'infiltrer dans les solins. C'est, on le voit, un système pratique et ingénieux.

Légèrement retraités au-dessus d'un cordon mouluré, s'élèvent deux étages, dont les quatre côtés de chacun d'eux sont semblables.

Au premier étage, s'élèvent quatre arcades aveugles, plein cintre, dont les cordons de l'extrados des claveaux reposent sur les impostes des pilastres qui s'étendent sur tout l'étage. Les arêtes des cintres et des pieds-droits sont abattus en biseau, ce qui dénote le dernier tiers du XII^e siècle.

Chaque face du second étage est percée de deux arcades, également plein cintre, avec cordon et renfermant deux baies jumelles, séparées par des sortes de colonnes, à plan polygonal irrégulier, avec chapiteau. Les arêtes des arcs sont moulurés en baguettes et celles des jambages en colonnette, avec base et chapiteau. Les angles de cet étage sont eux-mêmes ornés d'un gros boudin.

L'entablement, sans modillons, est un large cavet. Au-dessus s'élève la toiture, posée sur une charpente en bois, qui est une pyramide peu élevée recouverte de tuiles creuses. Une croix métallique domine le sommet de cette pyramide.

Tel est le clocher de l'église de *Magnac*; c'est un des plus beaux types du clocher roman angoumois. Les clochers voisins qui lui sont très apparentés et sont ses contemporains, tels que ceux de *Sers*, *Marthon*, *Chazelles*, *Dignac* et surtout *Saint-Germain-de-Montbron*, près *Marthon*, n'ont pas, malgré leur belle construction, l'élégance à la fois simple et fine du clocher ajouré de *Magnac*. Qu'on le regarde du pont ou de la rive droite de la *Touvre*, dans laquelle il semble se mirer, qu'on l'examine de la route et par conséquent, du côté du bras droit du transept, qu'on l'admire de la petite place, du côté de la façade, ou encore qu'on le contemple du fond des jardins de la *Truite Saumonée*, où il donne l'aspect d'une masse vraiment imposante, partout ce clocher donne l'impression d'une œuvre délicate toute faite d'harmonieuses proportions et d'une délicate beauté²².

On comprendra, dès lors, que le premier travail de la restauration de l'église ait été de remettre dans son état ce magnifique clocher en faisant demurer les baies du côté Ouest et du côté Est; elles avaient été bouchées aux trois quarts pour supporter les chevrons du beffroi des cloches²³.

²² Voici quelques mesures concernant le clocher. Hauteur du sol de l'intérieur du clocher jusqu'au sommet de la pyramide de la toiture, 7.90m; hauteur totale depuis le sol de l'intérieur de l'église jusqu'à la toiture du clocher, 20.20m; superficie du clocher à l'intérieur: 5.48m sur 5.48m; épaisseur des murs du clocher à la naissance des baies jumelles, 0.84m. Il est intéressant de noter qu'il y a très peu de différence entre les mesures de la longueur de l'église, de sa largeur (au transept) et de la hauteur du clocher: 20.55m, 19.85m et 20.20m. Il y a des églises du Moyen Âge, où il y avait corrélation des mesures, soit que le clocher ait, comme à *Magnac*, la même dimension (avec les fondations) que la longueur de l'église, soit qu'il en ait le double, comme au *Dorât* où le clocher a exactement 33.33m de hauteur et l'église 66.66m de longueur.

²³ Après avoir demuré les baies jumelles, un travail important de restauration, a consisté à faire cimenter le dessus de la coupole et à faire pratiquer une pente pour canaliser les eaux de pluie tombant des arcades ajourées et les diriger sur la toiture du bras septentrional, près la cage de l'escalier. Un nouveau beffroi pour supporter les cloches a été construit. Il a été établi de façon à ne pas s'appuyer sur la voûte, ni sur les murs supérieurs du clocher.

2. — La Cage d'Escalier

Au Nord-Ouest du clocher est la cage d'escalier qui reste rectangulaire jusqu'à la porte conduisant sur le toit de la nef. Au-dessus, après une retraite, il devient octogonal et conduit sur la coupole. Une flèche pyramidale de même forme le recouvre. Elle est terminée par une boucle sur laquelle étaient primitivement, cinq têtes, quatre sur deux diamètres perpendiculaires et une au sommet, et disposées de façon à dessiner toujours une croix.

Cette couverture a dû être remaniée dans sa partie supérieure au XV^e siècle. Dans tous les cas on peut constater, à l'intérieur, des traces de brèture.

Cette cage d'escalier est une des plus caractéristiques des églises romanes angoumoises. M. *George* la cite, comme le meilleur spécimen, dans son livre sur les églises romanes de l'ancien diocèse d'*Angoulême*²⁴.

3. — Les Cloches

Il y a actuellement dans le clocher de *Magnac* deux cloches: l'une ancienne, datant de 1781, l'autre récente, de 1882.

Il y en avait autrefois une qui n'existe plus, mais dont le moulage est conservé au musée archéologique d'*Angoulême*. Son inscription a été diversement interprétée par les nombreux archéologues qui se sont occupés d'elle²⁵.

De toutes les cloches de la *Charente*, elle est celle qui a la littérature la plus abondante.

C'est Mme veuve *Gustave Babinet* de *Rencogne*, qui, en souvenir de son mari, ancien président de la Société archéologique et historique de la *Charente*, a donné, en 1878, le moulage de cette cloche au Musée archéologique d'*Angoulême*.

Ce moulage, fait en plusieurs fragments, a été étudié très attentivement par M. *Roger Rodière*, l'épigraphiste bien connu, en compagnie de MM. *Louis Régnier*, *J. de Pas* et *Sturme*, au mois de juin 1912, lors du Congrès archéologique de *France*.

Voici son interprétation:

Cette cloche gothique à une inscription assez brève. Ce sont des lettres gothiques que je donne ci-après dans l'ordre où elles sont rangées sans garantir que ce soit le bon:

"| nenés | des | ages | (écu) | Ian | mil | yc | z | yx | Ix | genauld |"

"L'écu mentionné entre "ages" et "Ian" porte un cygne.

"Je lis:

Renée des Ages, l'an mil VX et... LX gérauld.

Faut-il croire que le VX, placé avant LX, a été renversé et interverti? En ce cas, on lirait: mil VC et LX X (1575). Mais je n'ose rien affirmer. En tout cas la date 1555, donnée par le catalogue du musée²⁶ est inacceptable."

L'inscription est précédée de la Crucifixion; dans un arc en accolade avec pinacle au sommet, qui

²⁴ *George* et *Guérin-Boutaud*. Les églises romanes de l'ancien diocèse d'*Angoulême*. p. 187.

²⁵ *Michon*, Statistique monumentale de la *Charente*, Paris, 1844, p. 305. — *Marvaud*, Répertoire archéologique du département de la *Charente* dans Bull. de la Société arch. et hist. de la *Charente*, 1862, p. 2J1. — *R. Rodières*, dans les Moulages campanaires du Musée d'*Angoulême*, dans l'*Ephemeris campanographica* de Jos. Berthelé, fascicule IX, mars, 1913, p. 388. — *J. Nanglard*, Les cloches des églises du diocèse d'*Angoulême*, *Angoulême* 1922, pp. 56 et 273. — Catalogue du Musée archéologique d'*Angoulême*, 1885, p. 52. — Nouveau catalogue du Musée de la Soc. arch. et hist. de la *Charente*, dans les Bull. et Mémoires de la Soc. arch. et hist. de la *Charente*, 1914, p. 173. — Bull. de la Soc. arch. et hist. de la *Charente*, 10 déc. 1870, 1884-1885, pp. 51-52.

²⁶ A la suite de l'abbé *Michon* (Stat. Monum.), qui avait lu: L'an mil V^e IV *Gerault Renée* des Ages. Quant à *Marvaud*, (Rép. Arch.) il avait lu 1560.

semble être un dais gothique, le Christ en croix, entre la Sainte-Vierge et Saint-Jean, est accosté en haut du soleil et de la lune.

Les blasons, deux fois répétés, du parrain et de la marraine sont pour *I. Gérauld* une tour maçonnée et crénelée, accompagnée de trois étoiles à 6 rais, deux en chef et une en pointe; pour *Renée des Ages*, un cygne dont le col est passé dans une couronne fleuronée, aux couleurs invisibles²⁷.

Cette cloche, contemporaine et ayant quelques rapports avec la principale de celles de *Soyaux*, paraît être du même fondeur, probablement *Pierre Mallat*, d'*Angoulême*.

Voici l'inscription des deux cloches qui existent actuellement dans le clocher de l'église de *Magnac*.

La première, celle qui est placée du côté du Nord et qui ne sonne que pour les fêtes, date de 1781.

La seconde, celle qui est du côté du Midi et qui sonne tous les jours, date seulement de 1882.

Voici l'inscription de la plus ancienne qui a un son très argentin:

ζ

Sculptures

- a) Vierge tenant l'Enfant-Jésus de la main gauche et un sceptre de la main droite.
- b) Une cloche au milieu d'ornementations. (Semble être la marque de fabrique de la fonderie.)
- c) Un Christ sur la croix.
- d) Une chimère.
- e) 3 fleurs de lys disposées 1 et 2.

Transcription

+ St *Sibar* P(riez) P(our) Nous. — *Charles Philippe* Comte d'*Artois*, Frère de *Louis XVI*, Prince apanagiste de *Magnac*. — *Messire Laurent Thuet*, curé. — *Maître Salomon Varin*, Seigneur de *Maumont* et *Magnac*, greffier en chef de l'élection d'*Angoulême* et Conservateur des Chasses de Monseigneur le Comte d'*Artois*, parrain. — Dame M(arie) A(nne) *Iphigénie Geneviève Chaumont Gautier*, marraine

M(ichel) F(rançois) *Gansberg*, fondeur, 1781 F.P. ^{PB} F.

Le Saint-Patron. — Saint-Cybard de tout temps a été le patron de l'église et de la paroisse. Cela vient de ce que la paroisse a comme origine un prieuré fondé jadis par les moines de l'abbaye de Saint-Cybard d'*Angoulême*. L'orthographe de *Sibar* est une des dernières transformations du nom qui, au cours des siècles, de *Eparchius* latin du VI^e siècle, s'est transformé en *Cybard* nom français actuel²⁸.

Le Prince apanagiste. — Le Comte d'*Artois*, frère de *Louis XVI*, était alors apanagiste de la duché d'*Angoulême*. Il émigra en 1792 et devint plus tard, roi de *France*, après *Louis XVIII*, sous le nom de *Charles X*.

Le Curé. — *Laurent Thuet*, prêtre le 18 mars 1747, nommé aumônier de Saint-Jacques en Saint-

²⁷ J'ignore quel est ce *Gérauld*, parrain de la cloche. Quant à la marraine *Renée des Ages*, elle était de la famille des *Ages*, propriétaire du fief et du château de *Maumont*. Nous savons que le 15 janvier 1513, un dénombrement de toutes sortes de biens fut donné à Madame la Duchesse d'*Angoulême* par *Jean des Ages*, écuyer, fils de défunt noble homme *Nicolas des Ages* et de *Jeanne de Saint-Gelais*, dans lequel il déclare tenir en fief et hommage lige et à vingt sols de rachat à chaque mutation, *Maumont* et les biens qui en dépendent (Archives nationales, O. 19748. Cote 1672.).

A la fin du XVI^e siècle, par conséquent vers 1575, lors du baptême de cette cloche, c'était *François des Ages* (père ou frère ou oncle de cette *Renée des Ages*), qui était seigneur de *Maumont*.

²⁸ Voir dans le Bulletin de la Soc. arch. et hist. de la *Charente*, (année 1921 pp. LXXXVII-XC) une étude très intéressante du Maître en la matière, le chanoine *Rousselot*, créateur de la phonétique expérimentale, sur l'évolution linguistique par laquelle *Eparchius* est devenu *Cybard*.

André d'Angoulême le 15 février 1748, fut en même temps curé de *Saint-Yrieix*. Il était en 1757 aumônier de *Saint-Jean*. Installé le 17 mars 1750 comme curé de *Saint-Yrieix*. Il était bachelier en théologie et en droit canon. Il était curé de *Magnac* depuis le 9 août 1764. Il est mort le 7 décembre 1786.

Le Parrain. — M. *Varin* possédait le fief et le château de *Maumont*. Il l'avait acheté récemment de la famille de *La Rochefoucauld-Maumont*, par acte du 19 janvier 1773, reçu par Maître *Ledoux*, notaire à *Paris*.

Il tenait ce fief du Comte d'*Artois*, auquel il devait "noblement rendre hommage". M. *Varin* possédait dans les mêmes conditions un moulin à huile, au bord de la *Touvre*, sur la paroisse de *Magnac* et près du Pont *Novat*²⁹ à la limite des paroisses de *Magnac* et de *Touvre*. Il avait aussi en descendant le cours de la *Touvre*, un peu plus bas, deux roues de moulin à blé, une à broyer les couleurs, à vernir la faïence, anciennement moulin à drap³⁰. Il relevait de l'Abbé de l'abbaye de *La Couronne* au devoir de 30 sols et une gélène par an³¹.

Nous savons, par ailleurs, que la métairie de *Veuze*, qui appartenait au Grand Séminaire d'*Angoulême*, devait payer 96 livres, dix sols, 9 deniers à ce M. *Varin*³².

M. *Salomon Varin* a gardé la propriété de *Maumont* jusqu'au 1^{er} juin 1817, jour où, par devant Maître *Petit*, notaire à *Magnac*, il l'a vendue à M. et Mme *Navarre*.

La marraine. — Je n'ai absolument rien trouvé sur cette dame *Chaumont-Gautier*.

Le fondateur. — Les *Gansberg* sont assez nombreux comme fondateurs de cloches dans notre région d'*Angoumois*, *Aunis*, *Saintonge* et une partie du *Périgord*. Mais nul doute que les deux initiales M. F. *Gansberg* signifient *Michel-François*. Nous sommes en effet en 1781. Or, c'est lui qui a fondu, en 1772, entre le 7 et le 21 mars, la grosse cloche de *Sers*, et la même année la coche de la chapelle du château de la *Pouyade* en *Saint-Yrieix*, et la cloche de l'église de *Brie-La Rochefoucauld* en 1782. C'est d'autant plus vraisemblable que le curé de *Magnac*, *Laurent Thuet*, avait été curé de *Saint-Yrieix* de 1750 à 1764.

Voici, d'autre part, l'inscription de la cloche la plus récente :

Benedicam te Domine in Ecclesiis³³.
Je me nomme *Françoise-Désirée-Marie-Cécile-Charlotte*.
En l'honneur de mon Parrain M. *Désiré-François-Isidore*
Chauvéau, et de ma Marraine Mme *Marie-Cécile-Charlotte*
Esmein veuve *Nouel*.

Léon XIII, pape
Mgr *Alexandre-Léopold Sebaux*, évêque d'*Angoulême*
Alfred-Ernest Chauveau, maire de *Magnac-sur-Touvre*.
Alfred-Pierre-François Boucherit, curé.

Motifs sculptés:

<i>Une Croix</i>	<i>St-Jean Baptiste</i> prêchant dans le désert	<i>Sainte-Vierge</i> tenant l'enfant <i>Jésus</i>	Tête de <i>Christ</i> couronné d'épines
------------------	--	--	--

²⁹ Ce pont qui n'existe plus, unissait le Moulin du Roy, au chemin qui descend actuellement du passage à niveau du chemin de fer, au lavoir de la *Touvre* et qui sert toujours de limite entre les communes et les paroisses de *Magnac* et de *Touvre*. Le moulin qui se trouvait tout à côté et qui a été détruit lors de la construction de l'usine de *Maumont*, autorisée par une ordonnance royale du 11 février 1838, s'appelait le moulin de *Chez Fadou*.

³⁰ Ce moulin s'appelait le moulin de *Meret*, détruit lui aussi lors de la construction de l'usine de *Maumont*. Par la destruction des chutes d'eau de ces deux moulins, la chute d'eau unique de l'usine de *Maumont* était ainsi beaucoup plus forte.

³¹ Cf. *V. et J. Bugeaud*. La *Charente* révolutionnaire. *Angoulême* 1867, Tome 1^{er}, p. CLXVI.

³² Cf. *Mémoire historique sur le Séminaire d'Angoulême* par un prêtre de la Mission (l'abbé *Rosset*). — Bull, de la Soc. arch. et hist. De la *Charente*, 1868-1869, p. 373

³³ Traduction: Je vous bénirai, Seigneur, dans les églises

Fondue par *Emile Vauthier*, à *St-Emilion-Gironde*
l'an 1882 .

Cette cloche, qui avait coûté 600 francs, a été bénite par Mgr *Sebaux*, évêque d'*Angoulême*, le 10 avril 1882. Le parrain était M. *Chauveau*, aîné, président du conseil de fabrique, l'oncle de M. *Robert Chauveau*, le possesseur actuel de l'usine de *Maumont*.

La marraine était Mme veuve *Nouel* qui habitait *Veuze*. Elle était la sœur du célèbre M. *A. Esmein*, membre de l'Institut, auteur estimé de nombreux livres de droit. Elle est morte à *Veuze*, le 11 avril 1925.

Le Maire de *Magnac*, M. *Alfred Chauveau*, était le père de M. *Robert Chauveau*. Il est mort à *Maumont*, le 21 mai 1916.

Le Curé, M. l'abbé *Boucherit*, était curé depuis le 24 octobre 1880. Il se démit de ces fonctions le 10 juillet 1882.

ζ

Chapitre III

L'Intérieur de l'Eglise

1. — La Nef

La nef, couverte d'un berceau légèrement brisé, est divisée en deux travées par un arc doubleau reposant de chaque côté sur une colonne engagée. Un autre doubleau existe à son extrémité occidentale partant de pilastres rectangulaires d'environ 30 centimètres de côté. Il y a lieu de remarquer celui de l'angle Nord-Ouest qui n'est pas droit, mais paraît rentrant vers le bas, à la manière d'un fer à cheval.

Ces arcs doubleaux, à section droite et à angles vifs, suivant un usage assez général en Angoumois, épousent la courbe de la voûte. Celle-ci prend naissance au-dessus d'un cordon mouluré d'un bandeau suivi d'un cavet. Il en sera de même de toutes les autres voûtes.

Les pilastres angulaires sont surmontés d'une imposte; quant aux colonnes, il convient de distinguer celles qui sont placées à l'extrémité orientale, c'est-à-dire sous les côtés de la coupole, de toutes les autres. Ces dernières portent un chapiteau décoré d'une feuille d'eau modifiée rappelant celle que M. *George* donne dans son savant ouvrage sur les "églises romanes de l'ancien diocèse d'*Angoulême*" et qui se voit dans l'église de *Sireuil*³⁴. Le chapiteau est surmonté d'un tailloir continuant le cordon et adoptant sa forme.

Les colonnes à l'Est, un peu plus élevées, ont le même tailloir, mais les corbeilles ont une ornementation différente, beaucoup plus simple: la feuille a une échancrure en haut et ses angles se terminent par des sortes de boucles, comme à *Saint-Amant-de-Boixe*³⁵.

Les bases, dont certaines sont détériorées, sont à quelque chose près, les mêmes dans toute l'église. Elles se composent d'abord d'un socle rectangulaire, qui actuellement en partie enterré, il sera bientôt totalement dégagé, lorsque l'église aura été remise à son niveau primitif (environ 60 centimètres plus bas que le niveau actuel). Les angles de ce socle sont décorés d'une feuille trilobée: c'est la griffe qui, comme nous le verrons plus loin, nous permet de dater la construction de l'église. Les bases se composent ensuite de la base proprement dite, au-dessus, constituée par deux tores superposés et légèrement inégaux.

Il n'y a aucune fenêtre percée dans les murs du Nord et du Sud de la nef. Cette nef est éclairée seulement par la baie ouverte au-dessus de la porte d'entrée.

Cette porte, percée au milieu de la façade, est légèrement ébrasée vers l'intérieur. A la partie supérieure du tableau, on voit les restes d'un blason maintenant absolument indéchiffrable. Comme les

³⁴ Figure N.183 J. page 235

³⁵ Figure N. 133 L

portes de l'époque, celle de *Magnac* avait une fermeture dont on comprend facilement le mécanisme. Des deux côtés des trous sont percés dans la muraille et ils se correspondent deux à deux: ils étaient destinés à recevoir une barre transversale de fermeture. Des deux trous les plus élevés et, probablement les plus anciens, l'un est d'une grande profondeur, pour permettre l'entrée d'une grande partie du bois, qui était poussé ensuite dans l'autre ouverture d'en face. Les deux autres, plus bas, ont dû être faits pour consolider la fermeture, jugée insuffisante; mais la traverse était mise en place grâce à une entaille en biseau, ce qui avait permis de réduire les profondeurs.

Des systèmes semblables de fermeture étaient pratiqués aux deux autres portes qui communiquaient avec le dehors et dont nous avons déjà parlé: celle qui ouvre dans le mur méridional de la nef, près du carré et qui communiquait avec le cimetière, l'autre dans le mur occidental du bras septentrional du transept qui communiquait avec le jardin de l'ancien presbytère.

Le seuil de la porte a été maintenu sensiblement au même niveau qu'autrefois et deux marches de pierre dure qui s'étendent sur toute la largeur de la nef, permettent de descendre dans le vaisseau qui va être entièrement mis au niveau ancien, comme nous l'avons déjà dit et dont le sol sera revêtu d'un beau dallage en pierre dure de *Chazelles*.

Sur la gauche, en entrant, on remarquera une excavation, terminée par un plein cintre, qui a été pratiquée vers le XIV^e—XV^e siècle, destinée à recevoir les fonts baptismaux.

Entre cette excavation et la colonne se trouve un bénitier en pierre sculptée que l'on peut dater de la période de la Renaissance.

Le bénitier d'en face, également en pierre, et pareillement encastré dans le mur, semble être antérieur. Il a dans la partie supérieure une belle échancrure gothique. Il pourrait peut-être remonter au XIII^e siècle.

2. — Le Transept

Le transept comprend deux bras, l'un au Sud, l'autre au Nord, formant ainsi la croix avec la nef et le chevet. Chacun des bras est percé à l'Est d'une chapelle formant un chevet droit. Les deux bras sont unis par le carré surmonté de la coupole.

Les deux bras du transept sont recouverts d'un berceau plein cintre, dont le départ commence aux cordons placés à hauteur du tailloir des colonnes orientales de la nef. Quant aux grands arcs, placés au-dessous, ils sont brisés, ce qui a été obtenu en réduisant la longueur des claveaux vers le sommet. L'union des murs latéraux avec ceux du fond, c'est-à-dire au Sud ou au Nord, se fait comme dans la nef, par des piliers carrés, surmontés de doubleaux angulaires.

Le bras méridional du transept est éclairé à l'Ouest par une fenêtre qui, ainsi que toutes celles que nous trouverons, est plein cintre, et fortement ébrasée vers l'intérieur. Elle est percée au milieu du mur de ce côté³⁶.

Le mur méridional de ce bras du transept présente un magnifique triplet, dont la baie centrale est sensiblement plus élevée que les deux autres³⁷. Leurs cintres sont entourés d'un cordon circulaire mouluré. Celui qui surmonte la baie centrale est même décoré d'une élégante petite sculpture. Ces cordons reposent sur une imposte à hauteur du départ des berceaux pour les fenêtres latérales et le cordon du centre se redresse horizontalement sur une faible longueur.

Ces fenêtres sont très évasées et leur glacis très prononcé. Cela ne fait qu'ajouter à l'élégance et à la légèreté de ce magnifique triplet qui semble être la partie la plus belle de tout l'édifice. On ne sera pas surpris, dès lors, si nous sommes disposés à ne reculer devant aucun sacrifice, pour doter ces fenêtres de verrières aux couleurs, chaudes et brillantes et aux personnages vraiment apparentés aux vitraux de nos belles cathédrales des XII^e et XIII^e siècles.

³⁶ Elle est au milieu du mur à l'intérieur de l'église, ce qui ne paraît pas à l'extérieur, où elle semble beaucoup plus proche du mur de la nef. Cela vient de l'épaisseur de ce mur, environ 1.27m, qui n'existe évidemment pas dans l'intérieur du bras du transept. Rappel des dimensions de l'ouverture de la baie: 1.57m sur 0.65m

³⁷ Rappel des dimensions: baie centrale, 3.65m sur 0.48m, baies latérales: 1.73m sur 0.24m

La chapelle de la Sainte-Vierge est voûtée d'un berceau élevé sur un bandeau qui porte un décor vermiculé. Sur les côtés sont pratiquées des excavations voûtées plein cintre: c'est à droite, une piscine, et à gauche, une armoire. Le mur droit de l'Est présente une fenêtre qui, murée au XVIII^e siècle, a été ouverte en 1929 et ornée en 1930 d'un beau vitrail de la Vierge présentant l'Enfant-Jésus.

L'union de ce bras méridional du transept avec la nef et le chevet de l'église est telle, qu'on doit admettre la contemporanéité de ces trois parties. Nous ne saurions en dire autant du bras septentrional. Celui-ci, en effet, a son mur oriental plaqué et non lié au chevet, ainsi que le montre le plan. Si la chose est peu ou pas visible à l'Ouest, à l'intérieur, elle ne fait aucun doute à l'extérieur, à la jonction de la cage de l'escalier et du mur Nord de la nef.

Ce bras septentrional présente, en outre, plusieurs différences avec l'autre. Quant aux dimensions d'abord, ainsi que nous le verrons plus loin³⁸, le bras septentrional est moins long que l'autre. Ensuite le bandeau de la chapelle de Saint-Joseph est plus élevé et simplement mouluré et cette chapelle est moins profonde que celle de la Sainte Vierge. Comme elle, pourtant, elle est percée d'une fenêtre qui, murée au XVIII^e siècle, a été ouverte en 1929 et ornée d'un beau vitrail de Saint-Joseph, en 1930³⁹, et à droite et à gauche, elle a de petites excavations formant, piscine et armoire.

Le mur du Nord, en face du beau triplet du Midi, n'offre, au-dessus d'une muraille toute nue⁴⁰, qu'une fenêtre ordinaire présentant peu d'embrasure sur les côtes et un glacis assez peu prononcé. Elle est située, d'ailleurs, assez haut et ses dimensions sont relativement restreintes⁴¹. Quel contraste entre ce mur si sobre, à la lumière si parcimonieusement donnée et celui d'en face, tout inondé de brillantes clartés, renvoyées à travers le magnifique triplet, par le soleil qui y resplendit presque toute la journée ! Peut-être y a-t-il lieu d'y voir un symbolisme cher au moyen âge: en face du Christ « divin soleil de justice », c'est Satan, le maudit, le prince des ténèbres⁴².

Une autre fenêtre est rejetée, - sur le côté Ouest de ce bras septentrional tout près du mur du Nord et au-dessus de l'ancienne porte murée qui faisait communiquer autrefois avec le jardin de l'ancien presbytère.

Enfin, près de la nef se trouve l'entrée de la cage d'escalier à vis qui monte au clocher.

Le carré est surmonté d'une coupole sensiblement sphérique, avec ouverture, circulaire au sommet,

³⁸ Longueur du bras méridional: 8.00m; du bras septentrional: 6.60m

³⁹ C'est en dégagant cette baie que nous avons trouvé couchée dans le mur une vieille statue en pierre, probablement du XVII^e siècle, malheureusement mutilée de la tête et des mains. Il est impossible à cause de ces mutilations de dire exactement quel saint elle représente. Comme j'aurai l'occasion d'en parler plus loin à propos du culte de Saint-Cloud, j'ai tout lieu de penser qu'elle représente ce saint. Elle porte des traces indéniables de couleurs, et les quelques doigts des mains qui ont survécu au vandalisme sont très bien formés

⁴⁰ Cette surface nue, dans le cours des récentes restaurations vient de s'orner au centre du monument des deux Bienheureux de La Rochefoucauld et aux angles des statues de Saint-Cybard et de Saint-Cloud

⁴¹ 1.67m sur 0.72m

⁴² Dans toute la mystique liturgique du moyen âge, le Nord est considéré comme un côté maudit spécialement soumis à l'empire du démon. Depuis le IX^e siècle, si pour chanter l'Evangile à la Messe, le prêtre, ou le diacre, se tournent du côté du Nord, c'est pour obéir à cette raison symbolique. Il faut en effet diriger la bonne parole du Christ contre celui qui a dit dans son orgueil:

"Je poserai mon trône du côté de l'aquilon". (Isaïe, XIV, 13)
et selon le prophète Jérémie d'ailleurs, (I, 14)

"c'est de l'aquilon que tout le mal se répand sur les habitants de la terre".

Le froid aquilon signifie en, effet le démon qui par le souffle des tentations refroidit, dessèche et glace les cœurs, en les raidissant contre l'amour de Dieu dont il éteint les flammes. Le Nord est en effet à la fois le côté du froid et le côté de la nuit, opposé à celui du Midi, côté de la chaleur et de la lumière.

Pour le même motif dans la cérémonie du baptême des adultes, à ces mots "Je renonce à Satan" l'on devait se tourner vers le Nord et le prêtre étendait la main de ce côté pour conjurer le prince des ténèbres qui y établit sa demeure.

Pour la même raison symbolique, Marie, l'ennemie triomphante du démon a presque toujours été placée au-dessus des portails élevés au Nord.

Lorsqu'on parcourt les cimetières d'Angleterre on remarque — je suppose pour la même raison symbolique — que la partie septentrionale est vide de tombeaux.

pour le passage des cloches. Elle est à pendentifs et elle est circulaire dès sa base. Ses grands arcs, légèrement brisés, reposent sur les deux colonnes engagées de la nef et du chevet et sur une colonne sur dossier dans le transept.

Les chapiteaux, dans cette dernière partie, et ceux qui sont plus rapprochés de la nef et du chevet, portent, non des dérivés de la feuille d'eau, mais des personnages, des animaux, des entrelacs et des feuilles appliquées, peut-être du plantin.

3. — Le Chevet

Le chevet de l'église, terminé comme les chapelles latérales du transept, par un mur droit, est recouvert d'un berceau légèrement brisé, que renforcent deux arcs doubleaux du côté de l'Ouest, obliques entre eux, et reposant sur des colonnes près de l'entrée. Leurs chapiteaux sont ornés comme ceux de la nef.

Au fond du chevet s'élèvent deux pilastres avec un doubleau angulaire. Les trois côtés sont percés de baies, autrefois encadrées par un cordon circulaire. Malheureusement celui de l'Est a été abattu. Il en est de même du cordon circulaire qui surplombait le renforcement où se trouve la piscine armoire située dans le mur méridional. Primitivement cette piscine avait deux hauteurs de pierre appareillées en moins. On a haussé cette piscine sans doute au moment où le sol de l'église a été fortement surélevé.

Dans le mur du fond, du côté de l'Épître, comme du côté de l'Evangile, des portes ont été ouvertes pour communiquer avec la sacristie. Cela date d'une époque relativement récente, probablement du milieu du XIX^e siècle. A vrai dire, si ces deux portes ont été ouvertes au cours du XIX^e siècle, il y a lieu d'ajouter que la porte du côté de l'Evangile existait bien avant cette époque, mais beaucoup plus large. On en voit la trace tout à côté.

Comme nous l'avons déjà vu, le chevet est percé de trois fenêtres. Celles des côtés ne sont pas en face l'une de l'autre et celle du mur oriental a été ces derniers temps allongée et dotée d'un beau vitrail: le Christ en majesté.



Chapitre IV

Observations Générales

1. — Chronologie

Nous ne possédons aucun document écrit — une charte de fondation, des quittances, etc., comme cela existe pour d'autres églises — qui puisse nous permettre de dater exactement la construction, de l'église *Saint-Cybard* de *Magnac*.

Nous savons par le Cartulaire de l'Eglise d'*Angoulême*⁴³ que, le 6 septembre 852, le roi *Charles-le-Chauve* a confirmé la donation faite par l'évêque *Laune* II⁴⁴ à l'abbaye de *Saint-Cybard* d'*Angoulême*. Parmi ces donations figure "super Tolveram Magnacum", c'est bien *Magnac-sur-Touvre*. Il ne semble pourtant pas qu'il soit question dans cette charte, de l'église, mais simplement de domaines au profit de la célèbre abbaye.

Par contre, dans le même *Cartulaire*⁴⁵, une bulle du pape *Pascal* II, du 14 avril 1110, adressée à son illustre légat *Girard* II, évêque d'*Angoulême*, approuve la séparation des menses de l'évêque et du chapitre des chanoines de la cathédrale d'*Angoulême*, et il y est expressément fait mention de l'église de *Magnac*, "œcclesia de Mannaco". Nul doute qu'il s'agit de *Magnac-sur-Touvre*, puisque cette église est énumérée au milieu d'autres voisines comme *L'Houmeau*, *Mornac*, *Garât*, *Sers*, *Grassac*, *Champniers*, *Brie*, *Tourriers*, *Anais*, *Bunzac*, etc.

⁴³ *J. Nanglard*. Le Cartulaire d'*Angoulême*, *Angoulême*, 1900, pp. 128-129

⁴⁴ *Laune* II fut évêque d'*Angoulême* d'environ 850, aux environs de 860. Il était auparavant abbé de l'abbaye de *Saint-Cybard* d'*Angoulême*

⁴⁵ *J. Nanglard*, op. cit. p. 124

De cette église première, il ne doit rien subsister, en dehors peut-être de quelques substructions. Il vaudrait probablement mieux en voir des traces en dehors de l'église actuelle, dans la cave de l'hôtel de la Truite Saumonée, qui était certainement une voûte de chapelle munie de deux petites fenêtres, vraies meurtrières dans le style des X^e—XI^e siècles, et aussi dans la maison toute proche habitée par Mme veuve *Billat*.

Pour dater l'église actuelle, nous ne pouvons le faire que par des comparaisons de détails de style et de construction avec d'autres églises de la région dont nous possédons la date par des documents écrits.

En me servant de l'ouvrage de M. *George* sur les "églises romanes de l'ancien diocèse d'Angoulême" et des précieuses notes qu'il a bien voulu me donner, je crois pouvoir faire remonter au début du troisième tiers du XII^e siècle, la construction de l'ensemble de notre église de *Magnac*.

En voici quelques raisons probantes.

C'est ce qui ressort d'abord de la sculpture des chapiteaux dérivés de la feuille d'eau.

En outre, les griffes se voient sur tous les socles et non à la jonction des socles et des bases, ce qui est une altération du principe. Cela nous reporte ainsi au moins à 1165.

Les contreforts sont encore peu épais sur la nef et sur le chevet, où ils se trouvent près des angles de jonction: c'est là une caractéristique très nette de l'époque romane. Mais ils possèdent une assez grande largeur, même sur la façade, ce qui les rajeunit quelque peu. Sur les bras du transept, ceux des angles sont enveloppants et les fait dater ainsi de la fin du XII^e siècle.

Les arêtes en boudin, ou en baguettes, des angles du second étage du clocher et des cintres et jambages de ses baies autorisent la même conclusion.

C'est encore ce que dit l'ouverture extérieure des fenêtres, qui au lieu d'être percées au droit du parement extérieur des murs, présentent un léger ébrasement.

Enfin, les croix de consécration, à forme approximative de croix de *Malte*, sont vraiment apparentées à celles de l'église de *Saint-Amant-de-Bonnieure* qui remontent au XII^e siècle.

Il paraît donc sage de dire que la nef, le carré, le chevet et le bras méridional du transept ont été construits en premier lieu vers 1165⁴⁶. Puis on a édifié l'escalier du clocher (sans son clocheton), la coupole, le clocher, le bras septentrional du transept, le clocheton de la cage d'escalier et l'excavation des fonts baptismaux.

Ce n'est pas un fait unique que cette construction de l'un ou même des deux bras du transept après coup.

L'église de *Saint-Constant*⁴⁷, édifiée pour en recevoir, ne les a jamais possédés; *Vindelle* et *Rivières* n'en possèdent encore qu'un seul⁴⁸; l'église de *Touvre*, tout à côté de *Magnac*, avait un bras méridional dont les vestiges de la voûte sont très semblables à la voûte du bras méridional de l'église de *Magnac*, tandis qu'aucune trace n'indique l'existence d'un bras septentrional⁴⁹.

2. — Orientation

On sait ce que signifie ce mot d'orientation pour nos églises. Suivant l'étymologie même du mot, est orientée, une église dont le chevet est tourné vers l'Orient. On en comprend tout le symbolisme: c'est

⁴⁶ Il est à remarquer que les colonnes qui supportent la coupole ont des chapiteaux aux sculptures beaucoup moins sobres que celles de la nef et du chevet. Aucune croix de consécration ne figure pareillement sur ces colonnes de la coupole. N'avons-nous pas ainsi le droit de conclure que coupole et clocher ont été construits après la nef et le chevet?

⁴⁷ *Saint-Constant*, ancienne église paroissiale, aujourd'hui détruite en partie, commune de S. Projet-Saint-Constant, canton de La Rochefoucauld, à environ 11 kilomètres de *Magnac*. Eglises détruites: S. Pierre de La Rochefoucauld et Saint-Constant, par M. *George*, Angoulême 1930, pp. 19-29

⁴⁸ *Vindelle*, église paroissiale, commune du canton d'Hiersac, à environ 14 kilomètres de *Magnac*; *Rivières*, église paroissiale, commune du canton de La Rochefoucauld, à environ 16 kilomètres de *Magnac*

⁴⁹ Ce bras méridional a été transformé en habitation. C'était l'ancien presbytère. L'absidiole est devenue la sacristie actuelle

de l'Orient que nous vient le soleil, mais c'est aussi de l'Orient que nous sont venus les Apôtres et les prédicateurs de l'Evangile. La cinquième des grandes Antiennes préparatoires à la fête de Noël, que l'Eglise chante le 21 décembre, exprime très bien cette idée du *Christ*, symbolisé par la lumière qui, comme lui, nous vient de l'Orient:

"O Orient! splendeur de la lumière éternelle! Soleil de justice! Venez, et illuminez ceux qui sont assis dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort."⁵⁰

Mais quel est ce point exact de l'Orient y ers lequel doit être dirigé l'axe de nos églises?

Plusieurs théories ont été émises à ce sujet et, de fait, nous pouvons dire que l'on trouve des exemples probants pour chacune⁵¹.

Ou bien, c'est le point où le soleil se lève au jour de la fête du patron de l'église, et c'est le cas pour la célèbre cathédrale Notre-Dame de *Reims*, orientée vers le point où le soleil se lève le 15 août, et, plus près de nous, l'église de Saint-*Amant-de-Boixe*, orientée vers le point où le soleil se lève au jour de la fête de Saint-Amant, le 1^{er} mars.

Ou bien, c'est le point où le soleil se levait, le jour où l'on établissait les fondations de l'église, ce qui était d'autant plus vraisemblable, que le meilleur moment pour commencer les travaux, c'était les environs de mars, époque où les gelées ne sont plus à craindre et où l'on est le plus éloigné de l'hiver suivant. Mais, par cette théorie, nous retombons à quelque chose près dans les théories suivantes.

Ou bien, c'est le point où le soleil se lève à n'importe quel moment de l'année. Mais on voit le grand écart qu'il y a entre le point du soleil levant, au solstice d'été, point extrême vers le Nord-Est et, au solstice d'hiver, point extrême vers le Sud-Est. Il y a une différence de 55 degrés 24 minutes au 21 juin à 124 degrés 36 minutes au 22 décembre⁵². Toutes les églises orientées entre l'un de ces points peuvent au sens large être appelées orientées. Mais il est clair que la meilleure des théories est la quatrième.

L'orientation idéale de l'église est celle qui est déterminée par le point où le soleil se lève à l'équinoxe, vers le 21 mars ou le 21 septembre, c'est-à-dire le plus près possible de 90°.

C'est, d'ailleurs, cette dernière règle qui était énoncée au XIII^e siècle, par le grand liturgiste-symbolique du Moyen-Age, *Guillaume Durand*, évêque de *Mende*.

"Le chevet de l'Eglise, disait-il, sera donc tourné vers le lever équinoxial du soleil, pour signifier que l'Eglise qui combat sur la terre, doit se conduire avec modération et égalité d'âme, dans la joie, comme dans les afflictions; et il ne faut pas tourner le chevet vers le lever du solstice, comme font quelques-uns."⁵³

Or, nous pouvons dire que notre église de *Magnac* est une des mieux orientées de notre région. Plusieurs fois déjà, quand le soleil levant paraissait à l'horizon au moment des équinoxes, nous avons pu constater qu'il lançait ses rayons à quelque chose près dans l'axe de l'église, les colonnes des arcades Est du clocher projetant la totalité approximative de leur ombre sur les colonnes correspondantes de l'Occident. M. *George* avait, d'ailleurs, trouvé un angle de 88°, et les dates approximatives des 24 mars et 18 septembre. A côté de nous, il avait trouvé le 20—26 avril et le 15—20 août avec 69°—75° pour l'*Isle-d'Espagnac*, suivant que l'on observait l'axe du chœur ou celui de l'église. J'ai trouvé pour *Mornac*, le 7 mars et le 8 octobre.

⁵⁰ Dans certaines églises aux absides à chapelles rayonnantes, on était si imprégné de cette idée que l'on avait ingénieusement tout disposé de façon à ce que les premiers feux du soleil levant à n'importe quelle époque de l'année vinssent illuminer le tabernacle de l'autel principal. C'est ce qui avait particulièrement été exécuté dans la grande et belle église collégiale du *Dorât* (Haute-Vienne).

⁵¹ On lira avec grand intérêt sur ce sujet tout le chapitre de l'Orientation, dans le savant ouvrage de M. *George*, sur les Eglises romanes de l'ancien diocèse d'*Angoulême*, pp. 205-210

⁵² En tenant compte de la valeur de la déclinaison à l'époque où M. *George* a fait ou relevé ses orientations (en 1909), avec la boussole employée pour les leviers expédiés, il a calculé le degré de l'angle formé par l'axe moyen de l'église avec la ligne Nord-Sud de la boussole

⁵³ *Rational des divins offices*, livre I, ch. I, § 8

3. — Déformation

L'abbé *Michon*⁵⁴, dit de cette église;

"Il y a beaucoup d'irrégularités dans les diverses parties correspondantes."

Tous les auteurs qui en ont parlé après lui, ont fait la même remarque.

L'irrégularité apparaît dès l'entrée. D'abord le mur de l'Ouest (celui de la façade) n'est pas exactement perpendiculaire à l'axe moyen de l'église.

Dans la nef, la première travée a 4.08m au Nord et 4.21m au Sud; la seconde, jusqu'à la première colonne du carré, 4.14m et 3.88m; le supplément 1.21m et 1.23m. En outre, les deux colonnes sont non jumelles, mais distantes; celles de l'Est montent plus haut et les doubleaux qu'elles portent ne semblent pas parallèles.

En largeur, il y a également des différences: si elle est de 5.04m près de la porte, elle atteint 5.23m à la fin de la première travée, 5.22m à la hauteur des colonnes doubles, enfin 5.19m à l'entrée du carré.

La longueur du bras méridional du transept est de 8m, contre 6.60m pour l'autre.

L'ouverture des grands arcs du carré est plus régulière: 5.19m à l'Ouest et au Nord, 5.18m à l'Est et 5.23m au Sud.

Enfin, dans le chevet, entre les deux colonnes du Nord, il y a 20 centimètres de plus qu'entre celles du Sud.

Si les amateurs d'uniformité peuvent trouver là une déception, l'archéologue se doit de décrire très exactement ce qu'il trouve. Et, il est intéressant de constater que, lorsqu'au Moyen-Age:

"le sol de la patrie s'est couvert de la blanche couronne de nos églises romanes",

le peuple de nos campagnes, voulant à tout prix son église, s'adressait à des maîtres maçons locaux ou régionaux. Ils construisaient solidement sans connaître toutes les précisions rigoureuses que l'on pouvait enseigner dans les grandes écoles d'architecture.

4. — Les Croix de Consécration

L'église de *Magnac* a été consacrée et non pas simplement bénite: les croix de consécration qui sont restées le prouvent.

Ces croix sont intéressantes et comme forme et comme emplacement.

Leur forme est, en somme, une croix de *Malte*. Les bras de la croix sont en relief, les espaces intermédiaires en creux, le tout enfermé dans un cercle. Autrefois, la partie creuse était peinte en ocre ou rouge assez foncé, maintenant ce sont les quatre bras de la croix. Ces croix, comme nous l'avons dit plus haut, à propos de la chronologie, dénotent bien le XII^e siècle et ressemblent tout à fait à celles de l'église de *Saint-Amant-de-Bonnieu*.

Mais, ce qui est particulièrement digne de remarque, c'est l'emplacement de ces diverses croix.

On connaît le rite de la consécration des églises et le symbolisme des croix. Après bien d'autres cérémonies, qu'il serait trop long d'énumérer ici, a lieu, sur le pavé du centre de l'édifice (dans une église comme la nôtre, sous la coupole), l'inscription de l'alphabet grec et latin, sous forme de X, par le Pontife consécrateur. C'est le symbole de la prise de possession de l'édifice, au nom du *Christ*, dont le X est l'initiale en grec. Puis, a lieu le rite des onctions aux 12 croix gravées sur les parois des murs et mieux sur les colonnes de l'église.

Les colonnes soutiennent l'église de pierre, comme les 12 apôtres soutiennent l'Eglise spirituelle, dont ils sont comme les fondements. Au-dessus des croix sont placés des cierges, qu'on allume au jour de la Dédicace et de la fête anniversaire, de la Dédicace. Ce n'est guère, qu'au XII^e siècle, qu'apparaît codifié cet usage et cette consécration définitive du nombre 12. Autre preuve encore de l'âge de notre

⁵⁴ Statistique monumentale de la *Charente*, p. 205.

église.

Or, ici, à *Magnac*, bien que nous possédions 10 colonnes, auxquelles on peut ajouter les deux pilastres des deux angles du fond du chevet, ce qui aurait ainsi permis très facilement l'apposition des 12 croix de consécration, elles ont été gravées de la façon suivante: une croix à ces deux pilastres du fond, une sur le milieu du mur du chevet, au-dessous de la fenêtre, une aux deux colonnes de l'entrée du chœur, une aux quatre colonnes de la nef, une seule à gauche de la porte d'entrée dans l'intérieur de l'église, et les deux dernières ont été placées sur le milieu des deux murs extrêmes du transept, sous le triplet méridional, et l'autre en face dans le milieu du mur septentrional.

Cette disposition anormale nous suggère les réflexions suivantes:

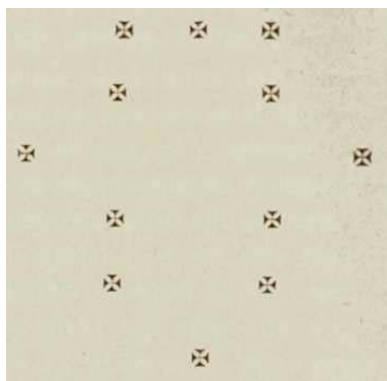
Le fait qu'aucune croix ne figure sur les quatre colonnes qui supportent la coupole, ne nous surprend pas. Comme nous avons eu l'occasion de le dire, il est fort possible que, dès la première partie de la construction de l'église, on ait voulu la consacrer sans attendre l'achèvement complet de l'édifice. Dans ces conditions, les colonnes supportant la coupole n'existant pas encore (elles sont, nous l'avons dit, comme facture générale, comme sculpture et hauteur des chapiteaux, postérieures à celles de la nef), n'ont pu recevoir de croix de consécration. On aura placé une croix au milieu du mur méridional et du mur septentrional du carré, sauf à les reporter plus tard d'une façon définitive au bout des bras du transept quand ils furent construits, tout au moins, pour le mur septentrional, car je crois volontiers que le bras méridional a dû être fait en même temps que la nef et le chœur.

Mais, restent deux autres croix, dont l'emplacement n'est pas habituel: celle du milieu du mur du chevet et celle du côté gauche de la porte d'entrée.

A vrai dire, la croix du milieu du mur du chevet n'est pas si anormale que cela peut paraître à première vue, elle semblerait même plus en règle que les croix posées à côté sur les pilastres des angles. Cette croix du milieu sanctifie le mur du chevet, au pied de la fenêtre qui nous apporte la lumière de l'Orient, symbolisant bien le *Christ* et la lumière de la foi qui nous sont venus de l'Orient.

Cette croix est d'autant plus de règle que, plus tard, avec les églises à abside rayonnante et déambulatoire, il était presque impossible de placer une croix sur le mur du milieu du chevet qui n'existait proprement pas. On y a renoncé et on en a placé sur des colonnes à droite et à gauche.

La disposition des croix de consécration, en mettant au milieu celle de la porte d'entrée, donne ainsi la figure:



Quant à la croix de la porte d'entrée, puisqu'il n'y en a qu'une et qu'elle est à l'intérieur, il est clair qu'il faut absolument éliminer l'idée que c'était l'une des deux croix placées — surtout, je crois, très postérieurement au XII^e siècle — à droite et à gauche de la porte d'entrée, dans l'épaisseur du mur, à l'extérieur et se faisant face. Mais nous devons y voir tout simplement une croix faisant face à celle du mur du chevet. De même que l'une sanctifie ce mur du chevet, de même celle-là sanctifie le mur de la façade. Sans doute, je le sais, les croix sur les parois du fond et de l'entrée sont rares, mais pas sans exemple. Le Pontifical, en tout cas, ne s'y oppose pas. Seulement, nous pouvons dire que cette croix, destinée à faire face à celle du chevet, aurait dû être mise au milieu. Mais, au milieu, c'était la

porte, ou alors, en la mettant au-dessus de la porte, elle aurait semblé trop élevée et dès lors incommode à atteindre pour les onctions et pour les encensements: alors, on l'a placée sur le côté.

Ces explications, je crois, pourront justifier l'emplacement extraordinaire des croix de consécration de notre église et, somme toute, leur disposition non seulement n'est pas étrange, mais, plus que les dispositions classiques, semble bien indiquer ce que sont en réalité nos églises: des signes de croix tracés avec de la pierre sur le sol du pays⁵⁵.

⁵⁵ Sur ces rites de la Dédicace des églises et particulièrement des croix de consécration, consulter outre le Pontifical Romain: Dom *Martène*: de *Antiquis Ecclesiæ ritibus*, I, II, c. XII; *D. Stiefenhofer*, *Die Geschichte der*

5. — Litre Funèbre

A l'extérieur, tout le tour de l'église, on voit une large bande de plâtre et à l'intérieur également, dessous le cordon mouluré, il y avait une bande noire recouverte d'un badigeon. Dans toutes les parties qui ont été grattées, on a très facilement reconnu l'existence de cette bande.

Lors de la restauration de la première travée de l'église, avec beaucoup de difficultés et de patience, j'ai pu arriver à enlever la première couche de badigeon et à laisser la peinture de dessous, dans la partie du mur de l'Ouest, en haut, à gauche en entrant. Ce sera le seul vestige de cette peinture que nous aurons pu laisser à titre de souvenir dans notre église.

Il s'agit là, de la litre funèbre du dernier seigneur de *Magnac* avant la Révolution, qu'à l'époque révolutionnaire on a recouverte d'un badigeon.

La litre, ou ceinture funèbre, est une bande noire qui entoure l'église à l'extérieur ou à l'intérieur, parfois même sur les deux faces. Elle était coupée par des panneaux armoriés et peints sur un enduit. Elle était un honneur que l'Eglise accordait à ceux qui y avaient droit.

En nous appuyant sur l'autorité de deux livres qui font autorité, soit dans tout le pays, soit seulement dans notre contrée⁵⁶ (55), nous pouvons dire que si l'Eglise, personne morale, doit des marques de reconnaissance à ses bienfaiteurs et à ses protecteurs, elle ne peut mieux s'en acquitter qu'en leur accordant des droits honorifiques qui, personnels d'abord, étaient ensuite devenus héréditaires. En plus du droit de recevoir au cours des cérémonies liturgiques, l'eau bénite et l'encens et de posséder un banc et la sépulture dans le chœur, il y avait le droit de litre.

On peut noter comme y ayant droit : d'abord le patron ou le bienfaiteur insigne, c'est-à-dire celui qui a doté, édifié, fondé ou restauré en grande partie l'église. Sa litre doit être au-dedans de l'édifice, parce qu'au dehors, il est personne privée.

Il en est de même de l'autorité publique, tel le seigneur haut justicier qui protège l'Eglise, qui en conserve les biens, qui y maintient la paix; mais pour lui la litre est au dehors, car il agit comme puissance publique en juridiction extérieure.

Il est évident que si le même seigneur était à la fois patron-fondateur ou bienfaiteur de l'église et le détenteur de la haute justice, il avait droit à la litre et au-dedans et au dehors de l'édifice.

C'est ce qui s'est passé à *Magnac* au XVIII^e siècle, où le seigneur justicier était en même temps le seigneur patron de l'église.

La litre, en effet, que nous avons découverte, nous présente le blason des *La Rochefoucauld*. Au centre apparaît l'écu:

burelé d'argent et d'azur, à trois chevrons de gueules brochant sur le tout, le premier écimé.

Il est entouré du collier d'un ordre que nous n'avons pas encore pu identifier à cause du mauvais état de la fresque. Pour je ne sais quel motif, il n'y a ni couronne, ni le cimier, qui est, pour les *La Rochefoucauld*, la *Mélusine*. Mais, comme cela se voit ailleurs, l'écu est tenu de chaque côté par deux hommes nus, velus, ceints de feuillage, la massue à la main, qui sont sur un tertre gazonné.

Nous sommes donc en présence de la litre d'un seigneur de *La Rochefoucauld-Maumont*. Mais de quel *La Rochefoucauld* s'agit-il exactement? Jusqu'à présent, je n'ai pu encore le déterminer au juste. Peut-être le pourrai-je, lorsque j'aurai les dates précises de la mort des derniers *La Rochefoucauld-Maumont* et si, surtout, je parvenais à découvrir sous le badigeon des murs de la deuxième travée, le blason de l'épouse. Je comptais le découvrir à droite de la porte en entrant dans le panneau correspondant à celui où se trouve la peinture découverte. Mais, malgré toutes les précautions prises, il a été impossible d'enlever le badigeon sans ôter en même temps la peinture de dessous.

Kirchweihe, vom. I, — VII *Jahrhundert*. München, 1906. — Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie, de Dom *Cabrol* et de Dom *Leclercq*. Article Dédicace, par *P. de Punief*, tome IV, col. 374-405

⁵⁶ *Maréchal*. Des droits honorifiques, ch. V.— *Souchet*, Les Coustumes mei du pais et duché d'*Angoumois*, Paris, M. DC.XXXXX, titre I, ch. VI, N. 7

Jusqu'à plus amples recherches, nous croirions volontiers que c'est la litre apposée à l'occasion de la mort du père ou du grand-père de nos deux bienheureux martyrs, les évêques de *Beauvais* et de *Saintes*, *François-Joseph* et *Pierre-Louis* de *La Rochefoucauld*.

Maumont ayant été vendu par les *La Rochefoucauld*, le 19 janvier 1773, il est vraisemblable que leur père *Jean* de *La Rochefoucauld*, né en 1686, mourut avant 1773. Je pense donc que ce serait la Litre apposée au moment clé ses obsèques. Cette vraisemblance deviendrait une certitude si le collier qui entoure l'écu était le collier de l'ordre de Saint-Lazare et du Mont-Carmel, dont était titulaire *Jean* de *La Rochefoucauld-Maumont*.

Sinon, ce serait la litre peinte à l'occasion de la mort du grand-père de nos bienheureux, c'est-à-dire de *François-Joseph* qui était né vers 1661 et a dû mourir vers 1735.

6. — Monuments et Statues

Nous tenons à mentionner ici quelques monuments ou statues qui, par suite de leur caractère ou des circonstances de leur érection, méritent d'attirer l'attention.

1.- Le monument en l'honneur des deux Bienheureux de *La Rochefoucauld-Maumont*.

Dans le cours d'une grande fête religieuse, le 17 juillet 1927, sous la présidence de S. G. Mgr *Arlet*, évêque d'*Angoulême*, avec le concours de S. G. Mgr *Baudrillart*, évêque titulaire d'*Himéria* (depuis archevêque titulaire de *Mélitène*), recteur de l'Université Catholique de *Paris*, membre de l'Académie Française, qui prononça le panégyrique, de S. G. Mgr *Curien*, évêque de *La Rochelle* et *Saintes*, de Mgr *Jeandeau*, supérieur de N.-D. de Recouvrance de *Saintes*, de M. *Verdier*, supérieur du Séminaire des *Carmes*, à *Paris*, vice-supérieur général de *Saint-Sulpice* (depuis cardinal-archevêque de *Paris*), la présence d'une quarantaine de prêtres et de plus de 600 fidèles, a été inauguré ce monument en l'honneur de deux illustres enfants de la paroisse, morts martyrs de la Révolution, lors du massacre des *Carmes*, à *Paris*, en 1792, et béatifiés par S. S. le Pape *Pie XI*, le 17 octobre 1926.

Ce monument, don magnifique du Duc *Jean* de *La Rochefoucauld*, a été placé au milieu du mur septentrional du transept. Il se compose d'une double table de pierre dure de *Vilhonneur*, taillée dans le style sobre de l'église et la forme des voussures de ses chapelles. Elle mesure 2 m. 48 de hauteur sur 1.58m de largeur et 5 centimètres d'épaisseur. Le polissage et la gravure de la pierre sont l'œuvre de M. *Amen*, sculpteur à *Angoulême*. Le dessin est de M. *Moro*, d'*Angoulême*, et les mosaïques d'émail de M. *Guilbert-Martin*, de *Saint-Denis (Seine)* l'auteur des célèbres mosaïques de *Montmartre* et de *Fourvières*. Les physionomies des deux Bienheureux, reproduites dans les deux médaillons de 50 centimètres, diamètre, sont des plus vivantes et des plus expressive: c'est vraiment une œuvre d'art remarquable. Au-dessus des deux médaillons, et également en mosaïque, a été incrusté une croix de *Malte*, semblable aux croix de consécration de l'église de *Magnac*. Entre les deux médaillons se trouve une quatrième mosaïque représentant une palme de laurier. Au-dessous, mais gravé, l'écusson des *La Rochefoucauld* surmonté de la crosse et de la mitre et portant comme devise la parole extraite du deuxième livre des Rois au sujet de *Saül* et *Jonathas*:

"In morte quoque non sunt divisi, jusque dans la mort ils n'ont pas été séparés."

Enfin, l'inscription suivante est gravée en grandes capitales rouges:

A LA GLORIEUSE ET SAINTE MEMOIRE

DE DEUX ENFANTS DE MAGNAC DU CHATEAU DE MAUMONT

Les Bienheureux Frères de la *Rochefoucauld-Maumont*

FRANÇOIS-JOSEPH	PIERRE-LOUIS
né le 28 Février 1736	Né le 12 Octobre 1744
Evêque de <i>Beauvais</i>	Evêque de <i>Saintes</i>
le 12 Juillet 1772	le 6 Janvier 1782

QUI FRATERNELLEMENT UNIS JUSQUE DANS LA MORT

CUEILLIRENT ENSEMBLE LA PALME DU MARTYRE

AUX CARMES, A PARIS, LE 2 SEPTEMBRE 1792

ET FURENT BEATIFIES PAR S. S. LE PAPE PIE XI, LE 17 OCTOBRE 1926

O BIENHEUREUX FRERES, PONTIFES ET MARTYRS,
PROTEGEZ ET BENISSEZ DU HAUT DU CIEL
VOS COMPATRIOTES DES BORDS DE TOUVRE

17 Juillet 1927

2. Le monument en l'honneur des Morts de la Grande Guerre de *Magnac*.

Placé sur le mur qui sépare le chœur de la chapelle de la Sainte-Vierge, il se compose d'une reproduction de la statue de Sainte-*Jeanne d'Arc*, de *Besqueut*, dont l'original est à la cathédrale du *Puy*. Elle se détache sur une grande plaque de marbre blanc où sont gravés en lettres rouges, les noms des 52 enfants de *Magnac* morts pour la *France*, et suivie d'une invocation à la Sainte. Voici d'ailleurs, pour la gloire et la consolation des familles le texte complet de cette inscription:

SOUVENEZ-VOUS DEVANT DIEU
DES GLORIEUX ENFANTS DE MAGNAC-SUR-TOUVRE
MORTS POUR LA FRANCE

1914

Maurice BARRIÈRE
Adhémar BERLINGAUD
Charles BERTRAND
Alfred BERTRANET
Jean BESSARD
Louis BESSARD
Alfred BILLAT
Joseph BORDEAU
Henri BOSBŒUF
François BOSSEBOEUF
Marcel BOURDIN
Jean BOUTHINON
Alphonse CHENARD
Emile COURET
André COUSSY
Eugène DELACE
François DENIS
Ferdinand DESFARGES
Pierre DOUCET
Albert DUBOIS
Roger DUBOURDIEU
Marcel DUMOUSSEAU
Edouard DUNAIS
Simon DUVERGER
Gaston FONTANAUD
Paul GAI
O Sainte *Jeanne d'Arc*
Accueillez près de vous en Paradis
Ceux qui à votre exemple
Ont versé leur sang pour la Patrie

1919

Jean GODFIN
Henri GODICHON
Elie GRELIER
Léonide JONQUET
Jean LABORIE
Jean LALIGNE
Joseph LAVAUD
Théophile LAVERGNE
René LÉGER
Ferdinand MARTHON
Jean MAURINET
Julien MÉRIGOT
Eugène MERZAUX
René MOUCHET
Frédéric PÉCOUT
Georges PETIT
Adolphe PLANTINET
François RAYNAUD
Henri RAYNAUD
François RICHEBŒUF
Henri RICHEBŒUF
Marcel SALEMBIER
René SIMONOT
Louis SUTRE
Emile TEXIER
Edward VILLATEAU
Consolez ceux qui les pleurent
Et obtenez du Ciel une paix durable
Entre les peuples de la terre
18 Avril 1926

3.- La statue de Saint-Cybard

Comme il convenait, une statue du saint Patron de *Magnac*, offerte par une famille de la paroisse a été érigée dans l'église. Elle a été bénite le 13 juillet 1930 et placée dans l'angle Nord-Est du mur septentrional du transept.

Elle représente le saint habillé en longue robe en peau de bête sauvage, tenant d'une main sa crosse d'abbé et de l'autre une chaîne. C'est l'attribut distinctif du saint Ermite, muré 38 ans, dans sa grotte d'*Angoulême*. C'est à la fois la chaîne par laquelle il se fixa volontairement dans sa retraite, sans jamais en sortir, et la chaîne des prisonniers et des captifs que, grâce au prestige de sa sainteté, il obtenait de délivrer.

4.- La statue de Saint-Cloud

Saint-Cloud est le patron secondaire de *Magnac*. C'est même pour la Saint-Cloud (dimanche qui suit le 7 septembre) que se célèbre la frairie ou fête populaire annuelle.

Sa statue, bénite le jour de Noël 1930, a été placée dans l'angle, opposé à Saint-Cybard, du mur septentrional du transept. Il est représenté avec une figure assez jeune (il est mort à 39 ans). Vêtu d'une chasuble, élevant de la main droite un calice avec une hostie rayonnante, tenant dans sa main gauche baissée un Evangile. A ses pieds sont déposés la couronne royale et le sceptre que, volontairement, il avait quittés pour une retraite monastique et ensuite pour les livrées sacerdotales. Petit-fils de *Clovis*, échappé comme par miracle au massacre où périrent ses deux frères, il se consacra à Dieu. Le lieu de sa retraite et du monastère qu'il fonda à *Nogent*, près de *Paris*, s'appela depuis de son propre nom, Saint-Cloud.

Son culte fut assez populaire autrefois. Dans le diocèse d'*Angoulême* en dehors de *Charmant* et de *Peyroux* (actuellement de la paroisse d'*Orgedeuil*, près *Montbron*), qui l'ont comme patron, *Jarnac* et *Cherves-Châtelars* connaissent son culte: sa fête est le jour d'une foire ou d'une frairie.

A Saint-Cloud, dans la crypte de l'église, on voit un tombeau mérovingien de saint, qui s'appelle Saint-Cloud, dont la fête se célèbre le 7 septembre et qui semble s'être confondu avec Saint-Cloud. Que ce soit *Cloud* ou *Clodoald*, ou *Cloud*, près de la ville de Saint-Cloud, on garde le souvenir d'un séjour prolongé du saint dans le lieu consacré depuis par la construction de la chapelle de Saint-Eutrope et la tradition du passage du saint près de la fontaine de *Champlaps*⁵⁷.

Une charte de *Girard*, en 1117, fait mention du culte de Saint-Clodoald, dans le prieuré de *Sivrac* (probablement le nom antérieur de la localité actuelle de Saint-Cloud)⁵⁸.

Il semble que, là comme ailleurs, le culte du saint a dû être propagé par l'abbaye royale de *Charroux*. A *Périgueux*, en effet, il y avait autrefois une chapelle de Saint-Cloud, en dehors de la Cité, tout à côté, à l'Est, de la léproserie de *Charroux*⁵⁹.

En 1308, d'autre part, l'évêque d'*Angoulême*, *Foulques* de La *Roche foucauld*, fonda dans la cathédrale d'*Angoulême*, avec le concours de *Thomas Bernard*, citoyen de la ville d'*Angoulême*, une chapelle dédiée à Saint-Cloud⁶⁰.

Bref, soit qu'il s'agisse d'honorer un saint, issu de la maison royale de *France*⁶¹, soit qu'il s'agisse d'un saint, voyageur dans notre région⁶², soit qu'il s'agisse d'invoquer un puissant thaumaturge, nous voyons son culte se propager dans notre contrée.

A *Magnac*, nous avons pu constater ceci:

Quand quelqu'un est envoyé ici pour faire des dévotions au saint du lieu, il s'agit de Saint-Cloud.

⁵⁷ Voir dans la Semaine Religieuse d'*Angoulême* du 29 mai 1904, p. 521, l'article de M. le chanoine *Martin*, curé-doyen de *Châteauneuf-sur-Charente*, ancien curé de Saint-Cloud. Des notes intéressantes y ont été insérées sur le culte de Saint-Cloud ou Saint-Clodoald

⁵⁸ Cf. *Maratu*. Les Saints du propre du diocèse d'*Angoulême* p. 133

⁵⁹ Comte *W. de Taillefer*. *Antiquités de Vésone*, 1821, Tome II, p. 587

⁶⁰ La *Charlonie*. *Engolismenses Episcopi*. Note de *Mesneau*, (Nouvelle édition, page 59).

⁶¹ Quinze ans après la mort de St-Cloud, en 575, le duc *Gontran Bose*, à la tête des troupes du roi d'*Austrasie*, *Sigebert*, rencontra *Théodebert*, fils du roi de *Neustrie*, *Chilperic* et par conséquent cousin de St-Cloud, dans la région de la *Boixe*, près de *Vervant*. Il lui infligea une sanglante défaite. *Théodebert* fut tué dans l'action et son corps fut transporté à l'abbaye de St-Cybard. Peut-être que ce fait du corps d'un membre de la famille royale parent de St-Cloud, dans l'église abbatiale dont *Magnac* dépendait, n'est pas étranger au culte de St-Cloud dans notre église St-Cybard de *Magnac*

⁶² St-Cloud, après s'être mis sous la direction de St-Séverin, croissant tous les jours en sainteté, voyait sans cesse la foule assiéger sa demeure. Aussi résolut-il de la fuir. Et c'est ainsi qu'il voyagea en province. La tradition a gardé souvenir de son passage dans la région du diocèse de *Cahors*. Ce serait au Monastère de *Ginouillac*, près de *Roc-Amadour*, que Sainte-Clotilde une première fois aurait caché son petit-fils et il y serait ensuite revenu comme aux lieux de sa première retraite. (Revue religieuse de *Cahors* et de *Rocamadour*, 22 octobre 1898). Rien de surprenant dès lors que ce saint ait voyagé aussi en *Angoumois*.

Il est particulièrement invoqué pour guérir les maladies des petits enfants et les maladies de la tête⁶³.

Sa protection pour les enfants qu'on veut sauver de la mort a sans doute pour origine le fait que tout jeune il a été sauvé, dans le massacre qui devait l'atteindre comme ses frères.

Les mamans qui ont un enfant malade aiment à venir tremper le bonnet du bébé, dans le petit ruisseau qui prend sa source dans l'ancien cimetière, près de l'église et va se jeter quelques mètres plus loin dans la Touvre. Elles pensent qu'après avoir invoqué Saint-Cloud et humecté la tête du petit malade de l'eau de sa source, il sera guéri⁶⁴.

J'ai trouvé, en effet, la trace de cette tradition populaire ici.

"Ce ruisseau, m'a-t-on dit, prend sa source dans le vieux cimetière à l'endroit où aurait été enfouie une antique statue du saint."

C'est ce qui m'a permis de supposer que la vieille statue en pierre, que j'ai trouvée mutilée, dans le mur qui bouchait la fenêtre de la chapelle *Saint-Joseph*, était une statue de *Saint-Cloud*.

On pourra maintenant prier ce Saint avec d'autant plus de piété, qu'on l'invoquera devant une belle statue qui s'inspire et de notre antique statue de *Magnac* et de celle du XVII^e siècle, vénérée autrefois dans l'église de *Saint-Cloud* (*Seine-et-Oise*). Seulement, comme à *Saint-Cloud*, par un singulier anachronisme, on avait revêtu le saint du VI^e siècle, comme prince royal, du manteau d'hermine et du collier de l'ordre de *Saint-Michel*, fondé en 1469, avec la croix du *Saint-Esprit*, ces divers insignes ici ont été supprimés.

5.- La statue de *Sainte-Thérèse* de l'Enfant-*Jésus*.

Le 28 décembre 1930, a été bénite une statue de *Sainte-Thérèse* de l'Enfant-*Jésus*. Offerte par une famille de la paroisse, elle est la reproduction, retouchée par l'auteur, de la *Sainte-Thérèse* de Mlle *Yvonne Parvillée*. Elle a été placée dans l'angle qui sépare la chapelle de la *Sainte-Vierge* de notre magnifique triplet. Elle est ainsi mise en bonne lumière et près du vitrail de la Vierge dont l'attitude à la tête penchée ressemble à celle de cette *Sainte-Thérèse*.

"Une longue silhouette dans les plis médiévaux de la robe, une expression concentrée de recueillement, deux mains qui pressent sur la poitrine une croix, la chère croix du Sauveur, avec la couronne d'épines et la moisson de rosés: telle est l'œuvre.

Dans l'atelier du sculpteur *Serraz*, tandis qu'elle travaillait à un saint *François d'Assise*, l'idée vint à Mlle *Parvillée*, alors protestante, d'entreprendre une statue de sainte *Thérèse* de l'Enfant-*Jésus*, un peu différente de celles produites jusqu'à ce jour. Au lieu de l'expression enfantine et de la figure poupine et mièvre elle lui donnerait l'attitude mystique et méditative qui devait être celle de la jeune religieuse.

Elle se met au travail et, tandis qu'elle ébauche l'image de la petite sainte, un autre travail se fait en même temps dans son âme. Est-ce *Thérèse* qui, à mesure qu'elle la modèle, lui parle de sa voix pure? L'artiste, peu à peu, songe à se convertir au catholicisme. L'œuvre terminée, la statue a un beau succès au Salon et, parallèlement, l'artiste, tous obstacles franchis, reçoit l'instruction chrétienne et le baptême.

⁶³ On voit qu'ici, comme ailleurs, on a aimé à faire des jeux de mots à propos de dévotions aux Saints. De même que *St-Cloud* a été choisi comme patron des cloutiers, il a été invoqué pour guérir de la maladie des clous, furoncles, etc., comme à *Périgueux* on invoque *Saint-Front* et *Saint-Mémoire* pour guérir des maladies de la tête

⁶⁴ Ai-je besoin de dire que l'Eglise, sans approuver toutes les exagérations des pratiques pieuses populaires et des dévotions aux saints, ne peut qu'encourager et bénir l'essentiel de la dévotion, c'est-à-dire le fait de prendre le saint comme intermédiaire auprès de Dieu afin d'obtenir ses grâces spirituelles et même temporelles. Il peut se faire certes, que parfois certaines coutumes, certaines pratiques tournent à la superstition. Nous devons blâmer la superstition en elle-même, mais traiter avec respect, indulgence et même révérence ceux qui de bonne foi s'en servent et les éclairer. Après tout, ce "la superstition n'est-elle pas simplement une dévotion qui se trompe d'adresse, ou qui abrège pour atteindre son but? Elle est un chemin de traverse qui rejoint la voie royale de la Religion." (Comte *Charles* de *Saint-Aulaire*. Préface du *Vieux Périgord*, de *Georges Rocal*. Paris. Editions Occitania, 1927, p. xv).

Voilà donc, corroborée par l'œuvre profonde, l'œuvre d'art: une sainte *Thérèse* de *Lisieux*, tête penchée, visage émacié, une tendre compassion dans le sourire, qui semble écouter la musique intérieure de son amour mystique.⁶⁵

7. — Les Vitraux

Depuis 1927, l'église de *Magnac* s'orne de magnifiques vitraux, tous sortis du Maître Verrier, dont la renommée a déjà franchi la région et même la France, M. *Francis Chigot*, de *Limoges*.



Les trois nouveaux vitraux inaugurés le 20 avril 1930 exécutés par M. *Francis Chicot* de *Limoges*:

St-Joseph
En souvenir de M. *Lucien Lacroix*

Le Christ en majesté
En souvenir des familles
Alfred et Désiré Chauveau
bienfaitrices de l'église

La Vierge et l'Enfant
En souvenir des défunts des familles
Nouel et *Larnaude*

Celui-ci, semble avoir retrouvé le secret des grands verriers du Moyen-Age. Ce ne sont plus, comme depuis plusieurs siècles, de simples tableaux de peinture mis sur verre, mais bien des verres de couleur — et quelles couleurs riches et chaudes! — qui, par leur assemblage méthodique et artistique, font du vitrail un art spécial et non, pas une simple transformation de la peinture.

Les vitraux placés de 1927 à 1930, au lieu de vulgaires et banales grisailles, sont d'heureuses combinaisons d'entrelacs cisterciens du XII^e siècle, aux couleurs claires et reposantes. Le vitrail placé au-dessus de la porte, avec ses fleurs de lys qui s'enchevêtrent avec bonheur fait le meilleur effet et donne à la nef l'obscur clarté mystique qui convient à une église romane.

⁶⁵ M. *H.-R.* de la *Joux*, dans *Vie Catholique* du 13 Septembre 1930

Mais où le maître s'est surpassé — en attendant les verrières qu'il prépare pour notre magnifique triplet — c'est dans l'exécution des vitraux du chevet et des deux chapelles du transept, où il nous représente un Christ en majesté, une Vierge présentant l'Enfant-Jésus et Saint-Joseph avec son traditionnel lys et l'équerre, attribut de son métier de charpentier.

Mieux que toute description, nous sommes heureux de pouvoir reproduire ces trois derniers vitraux, auxquels il manque, malheureusement l'essentiel, c'est-à-dire les couleurs. Tels quels, pourtant ils pourront donner une idée du beau talent de M. *Chigot* et prouver — s'il en était besoin — combien nous sommes heureux de l'avoir trouvé pour l'associer à la belle oeuvre de cette restauration de l'église de *Magnac*.

8. — Vieilles Sépultures et Vases Funéraires

En procédant aux déblaiements nécessités par la restauration de l'église, dans la partie occidentale et méridionale de l'édifice, il nous a été donné de découvrir des sépultures médiévales intéressantes. Il y a lieu, nous semble-t-il, de faire connaître les résultats de ces découvertes tout particulièrement en ce qui concerne les sarcophages et les vases funéraires.

1.- Sarcophages. — A part peut-être un seul qui, d'une pierre très fragile, s'est très vite brisé en plusieurs morceaux, aucun n'était à proprement parler un véritable sarcophage, si l'on appelle sarcophage un cercueil constitué par un seul bloc de pierre taillé et creusé. C'étaient tous des assemblages de pierres plates allongées, côtés et sur le dessus. La tête seule reposait dans un petit sarcophage spécial, formé par une pierre creusée, arrondie et fermée au sommet, droite et ouverte à l'autre bout.

Le fond ne comportait pas de pierre; le cadavre reposait directement sur le sol, ce qui était, comme on le voit, très hygiénique, les liquides pouvant ainsi être absorbés immédiatement par la terre. C'était d'autant plus indiqué que certains corps ne reposaient pas à plus de 50 ou 60 centimètres au-dessous du sol foulé par les passants, notamment auprès de la grande porte d'entrée.

Parfois on se servait du mur des fondations de l'église pour servir de paroi à un côté du sarcophage. C'était, un système économique. Pour que les pierres plates et allongées servant de couvercle puissent tenir, on faisait une entaille dans le mur de l'église.

Ces sarcophages mesuraient tous au moins deux mètres de longueur (en y comprenant la pierre taillée et creusée, servant pour l'ensevelissement de la tête). La partie la plus large vers la poitrine mesurait environ 80 à 90 centimètres et vers les pieds la largeur rétrécie avait environ 40 à 50 centimètres. Leur profondeur (mesure prise à l'intérieur) était d'environ 40 à 50 centimètres.

Il est à remarquer qu'ils étaient tous orientés suivant les règles de la liturgie, c'est-à-dire la tête vers l'Occident et les pieds vers l'Orient, ce qui est la position prescrite pour les laïcs, les prêtres seuls étant enterrés à l'inverse, tête à l'Orient, pieds à l'Occident. Cependant — il faut noter que les terrassements n'ont été faits surtout qu'à proximité des murs de l'église — près de l'édifice quelle que soit l'orientation, ils étaient placés parallèlement aux murs de l'édifice.

C'est ainsi qu'aux pieds de la façade, les deux sarcophages découverts étaient orientés la tête au Nord, les pieds au Sud. Il en était de même le long du mur occidental du bras méridional du transept. Et l'on y voit l'entaille dont j'ai parlé pour retenir les pierres du couvercle.

Mais tous les autres sarcophages, découverts un peu plus loin des murs de l'église, étaient bien placés, les pieds dirigés vers l'Orient.

Cette disposition des sarcophages peut nous suggérer les réflexions suivantes:

a.- On semble trouver trace du désir de se faire enterrer le plus près possible des fondations de l'église. N'oublions pas que nous sommes au XII^e—XIII^e siècles, où l'usage — disons même la vanité — n'était pas encore implanté de se faire enterrer dans l'intérieur de l'église⁶⁶.

⁶⁶ "Aucun corps, dit *Durand de Mende*, ne doit être enterré dans l'église ou près de l'autel sur lequel on consacre le corps et le sang de *Jésus-Christ*. On ne peut y ensevelir que les corps des Saint Pères, qu'on appelle patrons, c'est-à-dire défenseurs, qui par leurs mérites défendent le pays entier. On peut y enterrer encore les évêques, les

Alors on voulait être le plus près possible de l'édifice et ne faire qu'un avec ses fondations. C'était surtout vrai pour le fondateur même de l'église. Mais pour tous, on avait l'impression que la sépulture du corps près de l'église était une bénédiction pour l'âme du défunt.

Certains archéologues ont même été jusqu'à noter le désir des anciens de se faire enterrer sous les gouttières, symbole de purification, croit-on, comme à l'*Escorial*, où les corps des souverains d'*Espagne* étaient enterrés dans des cercueils ajourés où circulait une eau courante rapide.

b.- Les deux sarcophages trouvés au pied du mur de la façade, indiquent l'idée de défunts qui voulaient reposer en signe d'humilité sous le sol foulé aux pieds par la multitude des passants qui viennent à l'église. Mais la situation particulière et différente de ces deux sarcophages pose un problème.

Voici comment ils sont disposés.

Celui qui est du côté du Midi a, comme paroi orientale, le mur même de l'église et cette paroi est évidemment droite. Le côté opposé présente un bombement, à la hauteur de la poitrine.

Le sarcophage qui est placé du côté du Nord est à 25 centimètres du mur de la façade. Mais, bien qu'il ait la même orientation que le sarcophage du Midi, c'est-à-dire tête au Nord, pieds au Midi, c'est du côté occidental que la paroi est droite tandis que le bombement est sur la paroi orientale.

Or, pourquoi cette différence? Ce n'est, certainement pas un effet du hasard. Cette disposition a sûrement été voulue.

Si, par l'époque où nous sommes, par le caractère chrétien de ces sépultures à proximité d'une église, et aussi l'exemple des deux ou trois autres sarcophages, non violés, découverts ici, on n'avait pas la certitude de la sépulture sur le dos, "les yeux fixés vers le ciel", comme disaient les liturgistes du Moyen-Age, on aurait pu croire qu'il s'agissait là de la sépulture d'un prêtre tournant le dos à l'autel, le laïc regardant l'autel. Mais à moins d'une exception, cette explication peut-elle vraiment être admise, vu la certitude de l'enterrement sur le dos? Pourtant quelle autre explication donner? C'est un point d'interrogation que je pose aux archéologues spécialistes en ces matières de sépultures.

Ce que je puis dire, en tout cas, c'est que si les deux sarcophages avaient été fouillés (plusieurs ossements semblables et notamment divers crânes se trouvaient en désordre entre leurs parois), les sarcophages eux-mêmes avaient été incontestablement laissés dans leur position primitive.

2.- Vases funéraires. — Tous les vases funéraires trouvés étaient uniformément placés à droite du petit sarcophage de la tête. Tous étaient recouverts d'une pierre plate. Presque tous étaient remplis de terre; certains, surtout au fond, avaient de la terre très gluante, très grasse, comme semblant avoir eu de l'huile. Deux au moins portaient trace de feu.

Tous à l'intérieur sont marqués de cannelures très caractéristiques de l'époque médiévale.

Ils avaient tous des becs et des anses; Tous, sauf deux, avaient du vernis vert et jaune.

Leur dimensions et leurs formes varient.

Le 1^{er} a 14 centimètres et demi de hauteur et 8 centimètres et demi de diamètre à la base et 18 centimètres au sommet, y compris, anse et bec;

Le 2^e, 18 centimètres de hauteur, 7 centimètres de diamètre à la base et 10 au sommet;

abbés, les prélats recommandables et les laïques d'une grande sainteté. Aucun autre ne peut obtenir ce privilège, mais tous doivent être inhumés autour de l'église ou bien sous le porche et sous les charniers qui tiennent à l'église ou bien dans le cimetière". Puis il cite *St-Augustin*, qui attache à la sépulture auprès des églises, une pensée de soulagement pour les morts. (Durand de Mende. *Rational des divins offices*). Plus tard surtout à partir des XIV^e et XV^e siècles, l'Eglise autorisa les sépultures dans l'intérieur de ses temples, et pour rappeler davantage aux fidèles le devoir de la prière et surtout de l'offrande du divin sacrifice, pour les morts et aussi comme moyen d'avoir des ressources pour l'entretien de ses églises et les frais du culte. Elle honorait ainsi les bienfaiteurs de la maison de Dieu et percevait des droits pour l'inhumation de ceux qui tenaient à ce privilège d'être ainsi enterrés dans l'intérieur de l'église.

Le 3^e, 15 centimètres et demi de hauteur, 8 centimètres de diamètre à la base et 19 au sommet; celui-ci, le plus intéressant de tous, a une anse en torsade et des larmes en relief;

Le 4^e, 14 centimètres de hauteur, 7 centimètres de diamètre à la base et 20 au sommet; c'est le seul qui a deux becs;

Le 5^e, 9 centimètres de hauteur, 5 centimètres et demi de diamètre à la base et 14 au sommet.

Ces divers vases funéraires sont d'une facture à peu près semblable à ceux qui ont déjà été découverts dans la région et décrits dans les Bulletins de la Société Archéologique et Historique de la *Charente*⁶⁷.

A quoi servaient-ils?

A mon humble avis, c'étaient — à part sans doute celui où figurent des larmes en relief — des vases à usage profane, qu'on employait dans les maisons pour le ménage et qu'on utilisait ensuite pour le rite des funérailles.

Il y avait dans les débuts de l'extension du Christianisme des persistances de coutumes païennes, celles en particulier des repas funéraires et de donner au défunt les mets qu'il préférerait pour le grand voyage⁶⁸. L'Eglise ne pouvant immédiatement détruire ces usages, les a transformés, spiritualisés et christianisés. Ces vases, surtout au Moyen-Age, servaient à contenir soit de l'huile pour servir de veilleuse (même idée que les cierges et les lanternes des morts), symbole de l'immortalité, de la lumière éternelle qu'on prie de briller dans la prière liturgique des funérailles, soit de l'encens, symbole de l'incorruptibilité et de la résurrection du corps, soit surtout de l'eau bénite conformément à l'usage du temps auquel fait allusion ce savoureux texte du grand liturgiste symbolique du Moyen-Age, *Durand de Mende*:

"En plusieurs lieux, disait-il, on met dans le tombeau avec le cadavre, un vase d'eau bénite, car les démons se vengent sur le corps de ce qu'ils n'ont pu lui faire de mal pendant la vie."

3.- Date. — Par toutes les considérations qui précèdent, par les comparaisons avec des découvertes similaires étudiées par des spécialistes, il me semble qu'il n'est pas téméraire de dater ces sépultures et ces vases funéraires du XII^e et du XIII^e siècles. Ils seraient ainsi contemporains des débuts de notre église de *Magnac-sur-Touvre*.

Z

⁶⁷ Particulièrement année 1870, pp. XXXV-XXXVI; année 1899, pp. XCI-XCVII; année 1900, pp. XXXI-XXXII.

⁶⁸ Même en plein XX^e siècle, en *Charente*, on a vu mettre une bouteille de Cognac dans le cercueil du défunt et en Périgord du pain, du vin, des pommes et une pièce de monnaie. (Cf. *Vieux Périgord* de *G. Rocal* p. 231, — et *Fouilles au cimetière Gallo-Romain de Vilhonneur* par l'abbé *F. Chevalier*, p. 7).

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	3
TERMINOLOGIE	4
L'EGLISE SAINT-CYBARD DE MAGNAC-SUR-TOUVRE	5
PLAN ET DIMENSIONS GÉNÉRALES	5
CHAPITRE I	6
EXTERIEUR	6
1.- Escalier	6
2.- Façade	6
3.- Mur Méridional de la Nef	7
4.- Bras du Transept	8
5.- Mur Septentrional de la Nef	8
6.- Bras Septentrional du Transept	9
7.- Chevet	9
CHAPITRE II	9
LE CLOCHER	9
1.- Clocher	9
2. — La Cage d'Escalier	11
3. — Les Cloches	11
CHAPITRE III	14
L'INTERIEUR DE L'EGLISE	14
1. — La Nef	14
2. — Le Transept	15
3. — Le Chevet	17
CHAPITRE IV	17
OBSERVATIONS GENERALES	17
1. — Chronologie	17
2. — Orientation	18
3. — Déformation	20
4. — Les Croix de Consécration	20
5. — Litre Funèbre	22
6. — Monuments et Statues	23
7. — Les Vitraux	27
8. — Vieilles Sépultures et Vases Funéraires	28